



**HAL**  
open science

**Avec la collaboration de Bénédicte Bertholon.  
Construction, mise en œuvre et matériaux : nouvelles  
données sur le site troglodytique médiéval de  
Lamouroux (Noailles, Corrèze)”, Aquitania 35**

Marion Liboutet

► **To cite this version:**

Marion Liboutet. Avec la collaboration de Bénédicte Bertholon. Construction, mise en œuvre et matériaux : nouvelles données sur le site troglodytique médiéval de Lamouroux (Noailles, Corrèze)”, Aquitania 35. Aquitania, 2020, AQUITANIA, 35 (2019), pp.147-174. hal-03345890v1

**HAL Id: hal-03345890**

**<https://hal.science/hal-03345890v1>**

Submitted on 16 Sep 2021 (v1), last revised 18 May 2023 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Construction, mise en œuvre et matériaux : nouvelles données sur le site troglodytique médiéval de Lamouroux (Noailles, Corrèze)

## Résumé

---

Le site troglodytique de Lamouroux ou Rochers de Noailles a pu bénéficier d'une nouvelle campagne de sondages et de relevés en 2015, suivie, après un effondrement qui a emporté une partie du site en décembre 2015, d'un relevé 3D de la zone endommagée. Des données inédites ont pu être produites notamment par l'étude des cavités dans lesquelles des vestiges d'enduits peints étaient conservés. Grâce à la fouille et à travers la restitution des vestiges des

constructions disparues, la datation, le phasage et les modes d'édification de cette zone du site ont été posés. L'occupation médiévale de ce site est confirmée. Toutefois, la nature et les fonctions de ce grand ensemble rural mériteraient d'être approfondies laissant encore de grandes perspectives pour des études futures.

MOTS-CLÉS : troglodytisme, habitat, enduit peint, pan de bois, céramique.

## Abstract

---

### Construction, implementation and materials: new data from the medieval troglodytic *Lamouroux* site (Noailles, Corrèze)

1° There are about fifty troglodyte sites in the Brive-la-Gaillarde basin in the south of *Corrèze* (fig. 4). *Lamouroux*, located in the commune of Noailles, is the largest of them. It comprises a total of 77 cavities dug in a Triassic sandstone cliff 300 m long and 25 m high (fig. 1 and 2). The other sites of this type contain only two to twenty cavities, which makes *Lamouroux* a special and different site in this corpus and until now these sites had only been studied by 19<sup>th</sup> century erudites. The graphic documentation and the material data which they gathered are invaluable and were used in the context of the thematic prospection carried out in 2018 on

fifteen troglodyte sites (fig. 3). *Lamouroux* had already benefited from two research campaigns, which included archaeological surveys in 1999 and then in 2015. Research into archival sources revealed its old toponym: the *Rochers de Noailles* mentioned from the 15<sup>th</sup> century onwards. As certain lords of *Noailles* bore this qualifier associated with their patronym from the 11<sup>th</sup> century; the hypothesis of a link between *Lamouroux* and the seigniorship of *Noailles* and its possessions could be established. The Abbé Legros noted that "pulling towards Brive and by the old road to Toulouse, we see a cavernous mountain, where there are remains of apartments,

which are said to have been the old castle of Noailles". It therefore seems that the collective memory still attributed, in the 18<sup>th</sup> century, a seigniorial character to the site of *Lamouroux* by establishing a link between the two castles; the old and the new which is situated in the current village of Noailles.

2° On the basis of these observations, the hypothesis that the *Roche de Noailles* could have been a medieval manorial site was confirmed by the structural analysis of 1999-2000 which showed the existence of layouts in possible relation with the defence (glacis, breteches). In addition this is consistent with 13<sup>th</sup>-14<sup>th</sup> century dating of the ceramic material collected. Two other troglodyte sites in the *Brive Basin*, *Puyjarrige* and *Rochelongue*, excavated in the 70s and 80s, also produced material from the same epoch. In addition, vestiges of a painted plaster decoration are still present in two cavities and also support the above hypotheses. In *Lamouroux*, water management of the site (cistern, dripstones and basins) as well as the numerous facilities such as benches, alcoves and facilities for animals bear witness to a sustainable and structured habitat. The negatives of the missing structures - sockets for beams, grooves and hollows, testify to the existence of wooden floors and partitions.

In order to carry out the rational analysis of the troglodyte complexes, and the layout of the cavities which compose them, a specific methodology for the study of rock spaces has been implemented. It is based on a recording method which is adapted to this architecture and which one could characterize as "non-orthonormal". Even if these sites are in "caves", their anthropic character as well as their wall installations leads us to approach these volumes as buildings. Compared to a site discovered by excavation, and whose conservation is very partial, in the troglodyte sites the overall envelope is preserved from floor to ceiling. It is the internal fittings that are missing. Compared with a building still in elevation, in which one can read the transformations over time in the succession of constructive elements, the rock site is more difficult to understand. In this case excavation is fundamental because only this can provide dating elements for all the cavity structures. By excavating and analysing the fillings of the ground structures, which often have a correspondence with those of the ceiling or the walls, the relative chronology can be established. In addition, cavities contain a large quantity of information relevant to wall, floor and ceiling, and preserved in the form of spaces formerly occupied by missing objects such beam-sockets, door-grooves or unknown structures. The need for a detailed breakdown of the troglodyte habitat is therefore a necessity as well as the creation of a specific terminology. Five types of recording

cards have been created for the different individualized entities.

3° In 2015, the operation consisted of carrying out soundings and analyzing three cavities (20, 21 and 22) as well as studying the remains of painted plaster in cells 15 and 22. The excavation produced stratigraphic sequences which revealed two levels of occupation for cell 20 (fig. 7). Only the most recent could be dated from the 14<sup>th</sup>-15<sup>th</sup> centuries thanks to the rare ceramic remains. The fillings of the excavations in the rocky ground could be related to either the first or the second phase of occupation. Put in relation with the vanished structures (wooden panel partitions) of which these excavations are the negatives, a phasing for the organization of spaces could be proposed. Partition 1 functions with partition 3. In a second stage, another spatial arrangement is set up with partition 2 which may have been accompanied by an enlargement of the space occupied in front of the cells openings (fig. 8). The study of the ground excavation and of the ceiling of cell 22 also made it possible to reconstitute two timber-framed partitions whose chronology could not be understood due to the absence of sedimentary levels in this upper level cell (fig. 9) In this cavity, remains of painted plaster are still present on all the walls, including the ceiling (fig. 10). A decoration of pleated ribbon, framing a probable central decoration that has disappeared, is still visible, while cell 15 has vestiges of decoration with false joints drawn in red. Very poorly preserved, the stone module could not be reconstituted. The physico-chemical study of the two decorated plasters gave them the same petrographic characteristics allowing them to be linked to the same construction phase. No charcoal having been discovered, absolute dating could not be implemented. The stylistic study does not allow us to refine dating because the patterns of two-tone pleated ribbon frieze, as well as the decoration of false structures, were ornamental themes widespread in the High Middle Ages. However, they testify to the constructive methods of rock sites which can include, like erected buildings, more or less elaborate decorations. These last studies carried out on *Lamouroux* have made it possible on the one hand, to confirm the dating of the troglodyte site and, on the other hand, to highlight the modes of construction of these cells from the vestiges of materials and finally to propose occupation phases. Based on these results, similar data could be produced for other areas of the site having sufficient depth of soil to establish occupancy layers as well as for other troglodyte sites in the *Brive-la-Gaillarde* Basin.

#### KEYWORDS

Troglodytism, habitat, painted plaster, wood panel, céramic.



Fig. 1. Vue panoramique depuis le sud-est du site de Lamouroux en 2015 (M. Liboutet).

Panoramic view from the southeast of the Lamouroux site in 2015 (M. Liboutet).

Lamouroux, sis sur la commune de Noailles, dans le sud de la Corrèze, est le plus vaste des sites troglodytiques répertoriés dans le Bassin de Brive-la-Gaillarde<sup>1</sup>. Situé dans le vallon de Combe-Longue, à quelques dizaines de mètres du ruisseau qui lui donne son nom, il est aménagé dans une falaise de grès triassique de 300 m de long pour une hauteur de 25 m (fig. 1). Il se compose de 77 cavités creusées dans la roche. Son étude, entreprise en 1999, a permis de regrouper les cavités en sept secteurs. La délimitation de ces derniers s'appuie sur les premières hypothèses concernant les fonctions des différents espaces ainsi que les structures en lien avec la circulation (fig. 2). Les quatre cellules abordées en 2015 (les n°20, 21 et 22 et la n°15 pour certains aspects) appartiennent au secteur 2 du site, le moins étudié dans le cadre des recherches précédentes (fig. 3). Le choix de cette zone tient à deux raisons : d'une part, le comblement important laissait présager des niveaux archéologiques conservés en place, scellés par un effondrement survenu en 1837<sup>2</sup>. Il manquait une réelle séquence stratigraphique avec des éléments datants pour préciser les données déjà apportées par les opérations précédentes. D'autre part, la cellule 22 (qui se trouve au-dessus des cellules 20 et 21) présentait des vestiges d'un enduit peint encore en place sur les parois latérales, la paroi antérieure et le plafond. Pour ce dernier, l'objectif était également

\* Marion Liboutet, conservatrice du patrimoine archéologique. Direction de l'archéologie et du patrimoine, canton de Vaud, Suisse. ArchéA, Limoges, France.

Bénédicte Bertholon, archéologue, chercheuse associée au CESCUM, UMR 7032, Poitiers.

1- Une prospection thématique a été menée par l'auteur de l'article en 2018 (Liboutet 2019). Dans le cadre de cette étude, les 32 sites localisés sur la carte en fig. 4 ont été classés en plusieurs catégories : site de hauteur, hameau de falaise, site mixte, unité domestique, cavité unique, site subordonné à un hameau, site subordonné à un château, site religieux. Lamouroux appartient à la catégorie des sites mixtes qui correspond à une occupation sur toute la falaise, de bas en haut, avec des circulations horizontales et verticales, une zone perchée et des aménagements en lien avec la défense. La réflexion sur ces aspects, en cours de finalisation, sera développée dans Liboutet à paraître en 2020 et Liboutet, à paraître.

2- Lalande & Rupin 1879, 408. Ces niveaux sont scellés par un comblement composé de plusieurs niveaux archéologiques, dont le plus puissant correspond à l'effondrement de 1837 (US9008). Il s'agit de blocs de grès de gros module (neuf principalement), qui renvoient à la fois à l'effondrement de l'UP4 de C22 (pour ceux qui se trouvent en avant des ouvertures des cellules 20 et 21 et à celui de l'UP5 de C22 (fig. 8 et 11).

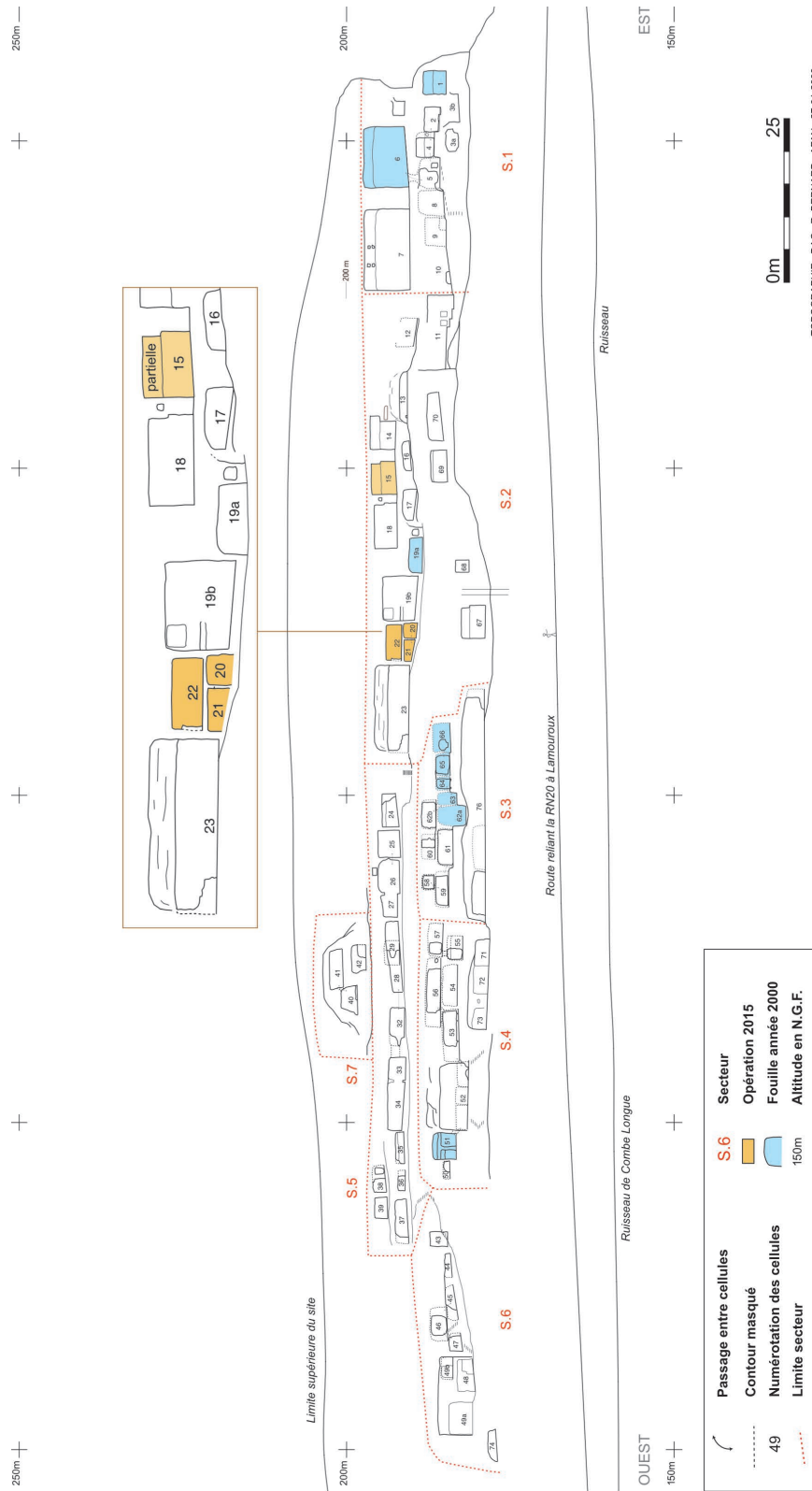


Fig. 2. Relevé en élévation du site de Lamouroux figurant les cavités et les zones fouillées en 2000 et 2015 (M. Liboutet, d'après relevé et DAO R. Bernard).  
Elevation survey of the Lamouroux site showing the cavities and excavated areas in 2000 and 2015 (M. Liboutet, from survey and CAD R. Bernard).



Fig. 3. Plan général du site de Lamouroux figurant les cavités et la zone fouillée en 2015 (D. Glauser, d'après relevé et DAO R. Bernard).  
General map of the Lamouroux site showing the cavities and excavated area in 2015 (D. Glauser, from survey and CAD R. Bernard).



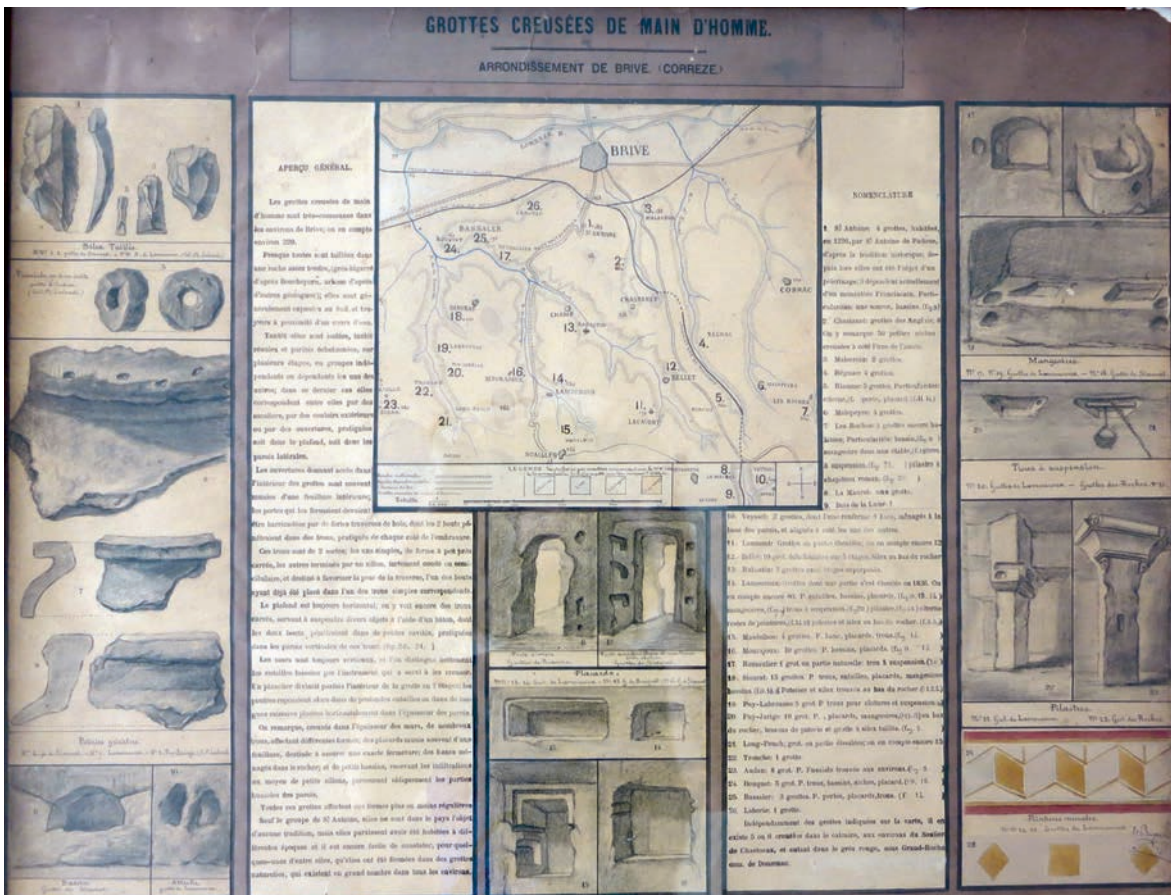


Fig. 4. “Grottes creusées de main d’homme”. Données sur les sites rupestres du Bassin de Brive-la-Gaillarde. Dessin à la mine de plomb. Ernest Rupin, fin XIX<sup>e</sup> s., Collection Ville de Brive-musée Labenche, n° 85.47.1.

“Caves dug by hand”. Data on the rock sites of the Brive-la-Gaillarde Basin. Graphite pencil drawing. Ernest Rupin, late 19<sup>th</sup> century., Collection Ville de Brive-Musée Labenche, n° 85.47.1.

conservatoire. L’enduit peint n’avait jamais été étudié depuis sa description dans les monographies du XIX<sup>e</sup> s et sa transcription sur un dessin à la mine de plomb conservé au Musée Labenche de Brive (fig. 4). Il s’agissait de réaliser son étude avant que de nouvelles dégradations n’interviennent tout en exploitant son potentiel scientifique. Cette opération a pris tout son sens lorsqu’un effondrement qui a emporté 15 % du site est survenu en décembre 2015, rendant impossible pour de nombreuses années les recherches de terrain à Lamouroux.

Cette opération, en associant fouille, étude des élévations creusées et analyse des matériaux, a réellement posé les bases d’une étude architecturale en s’interrogeant sur les éléments disparus et leur phasage. L’objet de cette réflexion est de présenter la démarche et ses résultats qui pourraient être bien plus conséquents sur une zone plus étendue. En mettant en lumière ces structures, peu fréquentes sur les sites rupestres, l’objectif était *in fine* de mieux comprendre et de caractériser Lamouroux dont la nature et la fonction dans le peuplement du territoire au Moyen Âge restent en partie méconnu.

## LAMOUROUX DANS SON CONTEXTE

### Le Bassin de Brive-la-Gaillarde : éléments de géographie et de géologie

Le Bassin de Brive se situe au sud de la Corrèze, autour de la ville de Brive-la-Gaillarde, entre Allasac et Donzenac au nord, Terrasson-Lavilledieu à l'ouest, Noailles au sud et Aubazine à l'est sur une superficie d'environ 600 km<sup>2</sup>. C'est un territoire limitrophe du département de la Dordogne à l'ouest et celui du Lot au sud. Les sites troglodytiques décrits sont implantés autour de Brive-la-Gaillarde mais principalement au sud, sur un territoire d'environ 300 km<sup>2</sup> entre les communes de Yssandon au nord-ouest, Chasteaux au sud-ouest, Donzenac au nord-est et de Turenne et Saint-Julien de Maumont au sud-est. L'altitude de cet espace varie entre 120 m environ pour le nord à 350 m environ pour le sud. Les sites troglodytiques sont répartis, pour ceux qui ont pu être localisés, sur les flancs des vallées de plusieurs cours d'eau dont le principal est la Corrèze qui prend sa source dans le massif des Monédières au nord-est et dont le cours est orienté vers le sud-ouest (fig. 5).

Au point de vue des formations géologiques, le bassin de Brive est associé au Bassin d'Aquitaine dont il constitue la terminaison orientale. Il est surtout constitué de grès (permien et trias), avec quelques buttes témoins du lias (Hautefort, Saint Robert, Ayen, Yssandon)<sup>3</sup>. Les sites troglodytiques sont principalement creusés dans le grès avec quelques occurrences dans le lias. Au sud de Brive, les dépôts sont représentés par les calcaires du Bajocien puis les calcaires du Bathonien très fins, dits lithographiques, qui constituent l'essentiel des hautes falaises massives qui sont un élément important du paysage et le soubassement du Causse de Martel. Ce dernier ainsi que les pentes marneuses (argile et calcaire) recouvertes de prés sous la butte de Turenne sont caractérisés par des calcaires plus ou moins argileux du Jurassique. Ce sont dans ces formations qu'ont été creusées, après l'émersion de la région à l'ère tertiaire, les principales grottes de la région (Blagour à Chasteaux, La Fage à Noailles, Padirac dans le Lot voisin etc.).<sup>4</sup>

### Les occupations troglodytiques autour de Lamouroux

Le nombre total de sites troglodytiques n'est pas encore fixé avec précision. D'après les monographies anciennes, une cinquantaine de sites troglodytiques sont principalement localisés au sud de Brive sur plusieurs cours d'eau, mais aussi plus rarement au nord (fig. 5, n°31). La prospection thématique, menée en 2018 et 2019, a permis de repérer et documenter 32 occupations (fig. 5). Elles se caractérisent par un groupement de plusieurs cavités anthropiques sur un affleurement rocheux, disposées sur un ou plusieurs niveaux. Le nombre de cellules ou cavités est variable : d'une à deux pour Champ et Pré Aubert, à huit pour Puyjarrige et Audan, dix pour Roc Negre et Mourajoux et jusqu'à 15 pour Long Peuch. Lamouroux, avec près de 80 cavités creusées, est un site hors norme au sein de ce corpus. Les cellules comportent des creusements de différents types (circulaires, rectangulaires ou oblongs) et des structures identifiables telles que des étagères, des banquettes ou des mangeoires, mais aussi des larmiers et différents types de bassins. L'analyse en cours a, pour l'instant, abouti à un premier classement des sites (énuméré en note 1). La poursuite des recherches permettra d'affiner ces attributions. En ce qui concerne les datations disponibles de ces ensembles, elles sont issues de fouilles relativement anciennes. Dans le cadre de l'exploitation d'une carrière, trois cavités aménagées et un abri du site de Rochelongue (Cosnac) ont été fouillées, livrant du mobilier céramique et une plaque d'émail champlevé de couleur gris bleu datés du Moyen Âge<sup>5</sup>. Le site de Puy-Jarrige (Brive-la-Gaillarde), sur la rive droite de la Courolle,

3- <http://pedagogie.ac-limoges.fr/svt/spip.php?article77>

4- [http://www.unilim.fr/musee\\_geologique\\_de\\_plein\\_air/geologie-du-limousin/le-bassin-sedimentaire-de-brive/](http://www.unilim.fr/musee_geologique_de_plein_air/geologie-du-limousin/le-bassin-sedimentaire-de-brive/)

5- Roumier 1978, 189, fig.1.



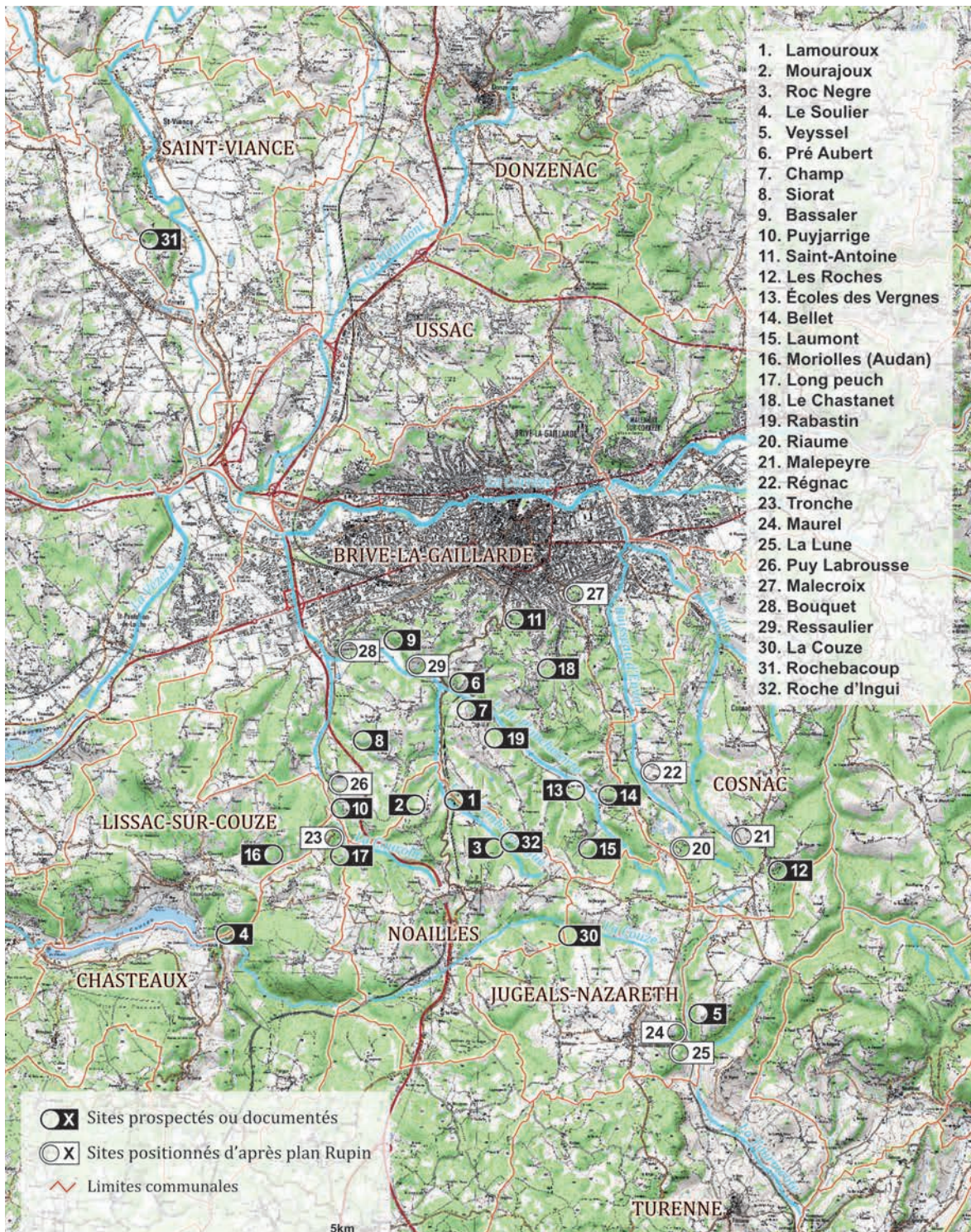


Fig. 5. Carte de localisation des sites prospectés en 2018 et 2019 (D. Gluser d'après fonds de carte DRAC Nouvelle-Aquitaine, SRA site de Limoges).

Location map of the sites prospectured in 2018 and 2019 (D. Gluser from DRAC Nouvelle-Aquitaine base maps, SRA Limoges site).



a livré un habitat médiéval daté entre les <sup>xiii</sup>e s. et <sup>xiv</sup>e s. par le mobilier céramique<sup>6</sup>. Pour compléter ces premiers éléments, les recherches au Musée Labenche de Brive ont permis de retrouver le matériel céramique des sites de Siorat, de Puy-Jarrige (tous deux situés sur la commune de Brive-la-Gaillarde)<sup>7</sup> et de Lamouroux qui avait été découvert puis dessiné par Ernest Rupin en 1877 (fig. 4). Avec ce petit corpus provisoire, l'attribution au Second Moyen Âge peut être pour l'heure maintenue. La date de 1585, gravée dans le rocher à l'entrée d'une cavité sur le site de Siaurat, ainsi que la présence d'un "linteau" à accolade coiffant l'ouverture de la cage d'escalier sur le site d'Audan élargissent la période potentielle d'occupation. L'importance de ces marqueurs doit toutefois être nuancée car ils peuvent renvoyer à des réoccupations ou à des fréquentations ponctuelles. Dans le cas du site d'Audan, situé non loin du château de Mauriolles (Lissac-sur-Couze) qui est daté des <sup>xvi</sup>e et <sup>xvii</sup>e s., la question de l'antériorité de l'ensemble troglodytique sur le logis seigneurial se pose<sup>8</sup>. La problématique de la subordination ou du transfert de l'habitat du site troglodytique vers un site construit est d'ailleurs centrale pour appréhender certaines occupations et de surcroît leur abandon. Le site des Roches (grottes de Sinadie ou Roche de Maranzac, commune de Cosnac) suscite la même interrogation sur les liens qui unissent cet ensemble troglodytique avec le château de la famille éponyme, considéré comme le plus ancien et unique témoin de l'entité seigneuriale. L'existence d'un site troglodytique, doté de caractéristiques défensives et d'un pilier décoré, remet donc en question le lieu et l'ancienneté du premier noyau aristocratique sur ce territoire communal<sup>9</sup>. Les mentions du site de Lamouroux, dans les fonds d'archives, en tant que marqueur territorial ou habitat seigneurial, ont permis d'initier la réflexion sur la question de la subordination ou du glissement d'une entité vers une autre.

## État des connaissances sur Lamouroux

### *Les sources documentaires*

Le dépouillement des archives, notamment des papiers de la famille de Noailles, a été mené spécifiquement pour le site de Lamouroux<sup>10</sup>. Ces archives privées comportent des documents faisant mention du site sous son toponyme actuel pour les siècles les plus récents (<sup>xvi</sup>e au <sup>xx</sup>e s.), ainsi que sous l'appellation de "rochers de Noailles" dès le <sup>xv</sup>e s. Ce vocable apparaît notamment dans un texte et sur un plan de 1736<sup>11</sup> correspondant parfaitement au site actuel de Lamouroux. Il fait écho au patronyme des seigneurs de Noailles qui depuis la fin du <sup>xi</sup>e s., apparaissent sous la mention de "seigneurs de la rochas de Naoilhas" ou de la "Roche de Noailles" dans certains textes. La problématique de la nature de la Roche de Noailles intrinsèquement liée au titre des seigneurs de la famille entre les <sup>xii</sup>e s. et <sup>xiii</sup>e s., reste donc une question cruciale. Dans ce contexte, Lamouroux antérieurement dénommé la "Roche de Noailles" serait-il un repère ou une place forte d'une branche des Noailles ? Il y aurait dans ce cas une coseigneurie à Noailles car le village de Noailles abrite en son point culminant un château. L'appellation "les Rochers" ferait-elle non pas référence à un site seigneurial ou à un "site perché", mais serait-elle purement descriptive ? Ou encore l'appellation "la Roche de Noailles" associée au titre de chevalier ne ferait-elle pas uniquement référence au château de Noailles, bâti sur une éminence dans le

6- Lombard 1981, 52-53.

7- Ces sites ont été intégrés à la prospection thématique en 2018.

8- Conte & Liboutet 2006, 67.

9- Des prospections et études récentes ont été effectuées sur le site de Audan près du château de Mauriolles (Tulasne-Moeneclay et al. 2004) et le site des Roches (Mazières 2002). Ce dernier présente un pilier au chapiteau décoré que l'on peut rapprocher de celui, plus frustré, de Lamouroux. En l'absence d'étude spécifique de cet élément, il n'est pas daté avec une grande précision (<sup>xi</sup>-<sup>xiii</sup>e s.).

10- Liboutet 2003.

11- Liboutet 2003, 58.

village de Noailles ? Pour Lamouroux spécifiquement, l'abbé Legros rapporte qu'en "tirant vers Brive et par l'ancienne route de Toulouse, on voit une montagne caverneuse, où il y a des restes d'appartements, qu'on dit avoir été l'ancien château de Noailles"<sup>12</sup>. Il semble donc que la mémoire collective attribue, encore au XVIII<sup>e</sup> s., un caractère seigneurial au site de Lamouroux en établissant un lien de continuité entre les deux châteaux, l'ancien et le nouveau. Ce dernier, pour sa dernière phase, peut être daté du XVI<sup>e</sup> s. mais des vestiges discrets du XIII<sup>e</sup> s. subsistent sur une des tours<sup>13</sup>. Si le statut aristocratique du site peut être supposée, la compréhension de la raison du glissement d'un site castral vers un autre doit être questionnée. Nous interrogeons déjà la nature des liens, en termes de subordination et de chronologie, qui pourraient unir le site troglodytique et le site seigneurial mais la réflexion n'est pas encore arrivée à son terme<sup>14</sup>.



Fig. 6. Vue du site de Lamouroux. Plaque-photo. Ernest Rupin. Copyright : © Collection Ville de Brive-musée Labenche, n° 96.23.18 ; (numérisation Les Films du Genièvre).

View of the Lamouroux site. Photo plate. Ernest Rupin. Copyright: © Collection Ville de Brive-Musée Labenche, n° 96.23.18 ; (digitization Les Films du Genièvre).

12- Legros 1786.

13- Rémy 2006.

14- Conte & Liboutet 2006, 67.

### Les travaux des érudits du XIX<sup>e</sup> s.

Lamouroux a bénéficié d'une attention importante de la part d'érudits, parmi lesquels E. Rupin et P. Lalande<sup>15</sup>, qui sont à l'origine d'une documentation graphique importante des sites troglodytiques, sous la forme de dessins à la mine de plomb ainsi que de plaques photos. Ces documents sont des témoins inestimables. Ils montrent, qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s., l'environnement des sites était anthropisé, et donc débarrassé de la végétation qui aujourd'hui les envahit. À Lamouroux notamment, le couvert végétal était peu important à ses abords et des cultures se trouvaient en pied de falaise (fig. 6). Ces instantanés permettent aussi d'évaluer l'état actuel de la dégradation des parties creusées. Certains éléments spécifiques du site ont été reproduits par les deux érudits, tels que le pilier de la cellule 51 et certains aménagements comme les types de niches et de placard ainsi que l'enduit peint (fig. 4). Depuis le XIX<sup>e</sup> s., Lamouroux avait échappé à l'attention des chercheurs et restait une curiosité sur le territoire de la commune de Noailles, visité ou occupé temporairement aux beaux jours. En 1999-2000, des recherches ont pu être débutées dans le cadre d'une maîtrise universitaire<sup>16</sup>.

### Les données issues des opérations de fouille à Lamouroux en 2000

L'opération de terrain de 1999-2000 reposait essentiellement sur une analyse spatiale et sur l'étude de deux secteurs (1 et 3). Des aménagements spécifiques en lien avec la gestion de l'eau ainsi que la cellule dotée d'un pilier (dans le secteur 2) ont également été intégrés à la réflexion. Le mobilier céramique piégé dans les aménagements au sol des cellules 6 (secteur 1), 19b (secteur 2) et issu de la fouille de la cellule 51<sup>17</sup> (secteur 2), n'est pas antérieur à la fin du XIII<sup>e</sup> s. ou le début du XIV<sup>e</sup> s. (fig. 7, n°1 à 5). Sur le plan structurel, certains dispositifs creusés et aménagés, localisés dans les secteurs 1 et 3 (fig. 2), renvoient à des fonctions potentiellement défensives. Il s'agit d'une entrée contrôlée à l'est, située en avant de la cellule 6 (secteur 1) et de systèmes de bretèches dans les cellules 58, 60 et 62b des secteurs 3 et dans les cellules 57 et 58 du secteur 4. Les hypothèses fournies par les sources, d'une occupation dès le XII<sup>e</sup> s. et de surcroît la nature élitaires de l'occupation demeurent en suspens, en l'état des recherches, mais ont permis d'orienter l'opération de 2015. Les datations avancées pour Lamouroux sont toutefois les mêmes que celles livrées pour les autres sites du

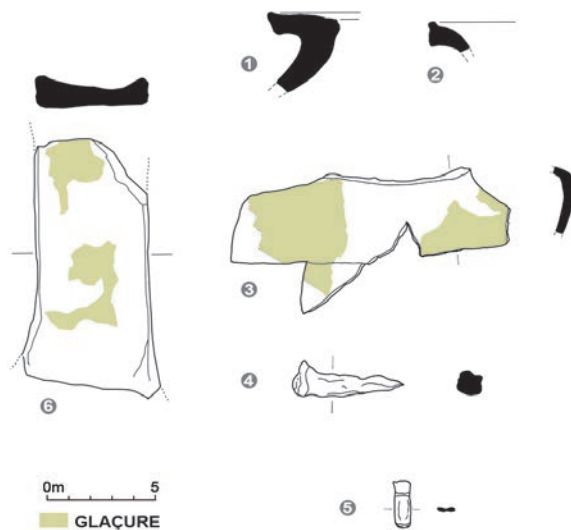


Fig. 7. Mobilier archéologique issu du site de Lamouroux. N°1 et 2 : rebords de céramiques à pâte grise ; n°3 : encolure de marmite à pâte fine grise et grésée ; n°4 : clou en fer ; n°5 : étui en alliage cuivreux. Opération de 2000 (M. Liboutet) ; n°6 : fragment d'anse de cruche à pâte orangée. Opération de 2015 (P. Conte).

Archaeological remains from the Lamouroux site. N° 1 and 2: rims of gray paste ceramics; n° 3: neck of a fine grained gray paste stoneware cooking pot; n° 4: iron nail; n° 5: copper alloy case. Campaign 2000 (M. Liboutet); n° 6: fragment of an orange-paste jug handle. Campaign 2015 (P. Conte).

15- Lalande & Rupin 1879 ; Baring-Gould 1894 ; Lalande 1897.

16- Liboutet 2000.

17- Opération de sondage programmée dans le cadre de la maîtrise universitaire en 2000.

Bassin de Brive. Avec l'opération de 2015, l'objectif était de mettre au jour des éléments de datation pouvant confirmer l'attribution chronologique.

## LA FOUILLE DE 2015<sup>18</sup>

### Une méthodologie spécifique d'étude des espaces rupestres

L'étude des sites rupestres, qui se composent de cavités creusées dont les parois comportent des aménagements taillés, nécessitait une réflexion spécifique quant à la méthodologie d'enregistrement des données et de leur hiérarchisation. Même si ces sites sont en "grottes", leur caractère anthropique ainsi que les aménagements présents sur les parois conduisent à aborder ces volumes comme des bâtiments. Par rapport à un site découvert en fouille, et dont la conservation est très partielle, sur les sites troglodytiques, l'enveloppe totale est conservée, du sol au plafond. Ce sont les aménagements internes qui sont manquants. En comparaison avec un bâtiment encore en élévation dans lequel on peut lire les transformations au cours du temps dans la succession des éléments constructifs, le site rupestre est plus complexe à comprendre. Du fait de l'absence des structures internes (c'est une constante pour les sites du bassin de Brive) la chronologie relative ne se fonde que sur les reprises d'aménagements (récupération d'un creusement existant), la modification du tracé d'une cloison par exemple. Les transformations telles que l'agrandissement de l'espace creusé latéralement ou en hauteur sont très difficiles à percevoir, surtout lorsque la paroi est lisse et que l'érosion a effacé les traces d'outils. Là où un mur porte la trace de son prolongement par l'adjonction d'une partie construite qui lui est accolée, l'agrandissement de l'espace par le prolongement du creusement ne se verra pas sur la paroi rocheuse. La fouille des espaces au sol prend alors toute son importance car les comblements des structures excavées peuvent apporter, lorsqu'ils sont mis en regard avec les négatifs d'aménagements encore observables sur les parois, des données nouvelles sur la chronologie relative. L'étude de ces comblements permet donc d'effectuer le phasage de l'occupation du volume. Cela a pu être démontré à Lamouroux. Les sondages et la fouille des cellules 20, 21 et 22 de l'ensemble 2 ont mis en évidence un niveau daté du XIII<sup>e</sup> s.-XIV<sup>e</sup> s. ainsi qu'un niveau antérieur non daté. Les comblements révélés par la fouille ont pu être rattachés à l'une ou l'autre de ces phases, permettant ainsi de proposer des séquences. En l'absence de fouille globale de ces espaces, l'interprétation ne peut être encore proposée de manière assurée, mais elle a le mérite de montrer que l'approche chronologique est possible, à condition que des niveaux sédimentaires soient accumulés dans les cellules.

### La méthode d'enregistrement

Pour mener à terme l'étude archéologique de ces espaces semi-bâti, il a été fait appel aux méthodes de l'archéologie, avec notamment un enregistrement précis des aménagements. Une réflexion sur l'enregistrement des structures creusées a été menée, autant sur le plan terminologique que sur le contenu de fiches permettant la collecte des informations de terrain. Pour cette architecture que l'on pourrait caractériser de non orthonormée, le besoin de déconstruction jusqu'au plus petit des ses composants est une nécessité afin de mettre en exergue ce qui semble a priori organique et obéissant à une logique non architecturale. Ces espaces creusés dans le rocher que sont les cavités organisant les sites, comportent un grand nombre d'informations, conservées sous la forme de creusements variés, qui vont du simple "trou" à des structures plus élaborées telles que des banquettes ou des larmiers. Cinq

---

18- Liboutet 2016.



fiches ont été créées pour permettre d'inventorier, d'enregistrer et de décrire les structures et aménagements, les réduisant à leur plus petit composant. Les fiches de Cellules créées en 1999-2000 ont été complétées par des fiches UP (Unité de Paroi) - UC (Unités de construction) et ST (Structures) pour l'opération de 2015<sup>19</sup>. Les fiches US destinées à l'enregistrement lors de la fouille ne présentent pas de différences avec celles destinées à la fouille de sites non troglodytiques. À la différence d'un espace bâti, dont les composantes s'ajoutent, se complètent ou se corrigent, l'espace de la cavité est livrée comme un tout solidaire qu'il faut déconstruire pour la comprendre. Une fois chaque élément singularisé, l'exercice intellectuel consiste à reconsidérer le tout en associant les structures entre elles dans la totalité des parois et donc des dimensions.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

### Les niveaux d'occupation

Les deux sondages pratiqués (fig. 8) ont livré une succession de niveaux d'occupation. Seuls ceux du sondage 1 Est (US9010) et (US9011) ont pu être datés (fig. 9). Le plus récent est attribué au XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., recouvrant un niveau dépourvu d'élément datant.

Si le sol rocheux UP4 semble avoir été laissé à nu dans une première phase, recouvert par une couche très fine correspondant à la circulation (US9011), dans un second temps un matériau de circulation (US9010), est appliqué, ce qui est confirmé par l'insertion en position verticale d'une anse de cruche (fig. 7, n°6). En l'absence d'analyses sédimentaires ou palynologiques, il est difficile de trancher entre de la terre battue ou des éléments végétaux. Ce niveau a pu être daté par la présence de l'anse à pâte orange et au cœur gris portant des restes de glaçure brun/vert, attribuable au plus tôt à la fin du XIII<sup>e</sup> s. ; il s'agit du seul élément chrono-typologique mis au jour lors de l'opération. Le mobilier céramique de l'opération de 2000 avait fourni les mêmes datations notamment grâce à la présence de céramique à pâte cuite en atmosphère oxydante et à glaçure plombifère jaune à verte<sup>20</sup> (fig. 7, n°3).

Trois couches d'occupation (US9025 à US9017) ont été attestées pour le sondage 1 Ouest (fig. 9). L'US9017 demeure incertaine car elle reste fondée sur sa grande ressemblance avec l'US9010. Elle peut laisser penser à une recharge de l'US9020 qui représente clairement un niveau d'occupation domestique, en raison du mobilier qu'elle renferme et qui se trouve sur son niveau d'apparition (tesson de céramique à pâte grise et faune) sans permettre toutefois de la dater. L'US9025, stérile, ne peut donner lieu à une interprétation précise, si ce n'est qu'il s'agit d'un niveau d'occupation antérieur à celui marqué par l'US9020. Ce dernier se retrouverait au fond de la cellule 21 (US9024 du sondage 2), ce qui est plausible au vu des altitudes. Les niveaux les plus anciens se situeraient donc dans cette cavité (avec les US9026 et US9028 situées en dessous). Un sol qui pourrait avoir été de la terre battue (US9026 très induré, plus épais contre les parois et remontant même légèrement à leur contact) a livré des éléments de chaux. Il est à mettre en lien avec un reliquat de chaux encore en place sur l'UP4 de la cellule 21, situé au même niveau. Le vestige de chaux observé est bien modeste, mais il peut être le dernier témoin d'une couche de ce matériau qui recouvrirait tout le sol et peut-être également les parois, ce qui pourrait expliquer la présence de fragments dans l'US9026. Ces niveaux (US9024 et US9026) ont également fourni le matériel céramique et faunique le plus abondant, sans datation typologique possible<sup>21</sup>.

19- Elles ne seront pas développées dans cet article.

20- La fouille de la cellule 51 (avec le pilier) avait livré un rebord de marmite de 17 cm de pâte gris-beige avec des nodules de feldspath et de mica de 2 à 6 mm (fig. 7, n°1) et trois tessons constituant l'encolure d'une marmite à pâte grise et grésée fine à glaçure verte (fig. 7, n°3).

21- Les petits tessons de céramique grise bien érodés par l'action hydrologique inscrivent l'occupation de cette zone dans une longue fourchette chronologique comprise entre le XIII<sup>e</sup> s. et le XV<sup>e</sup> s.

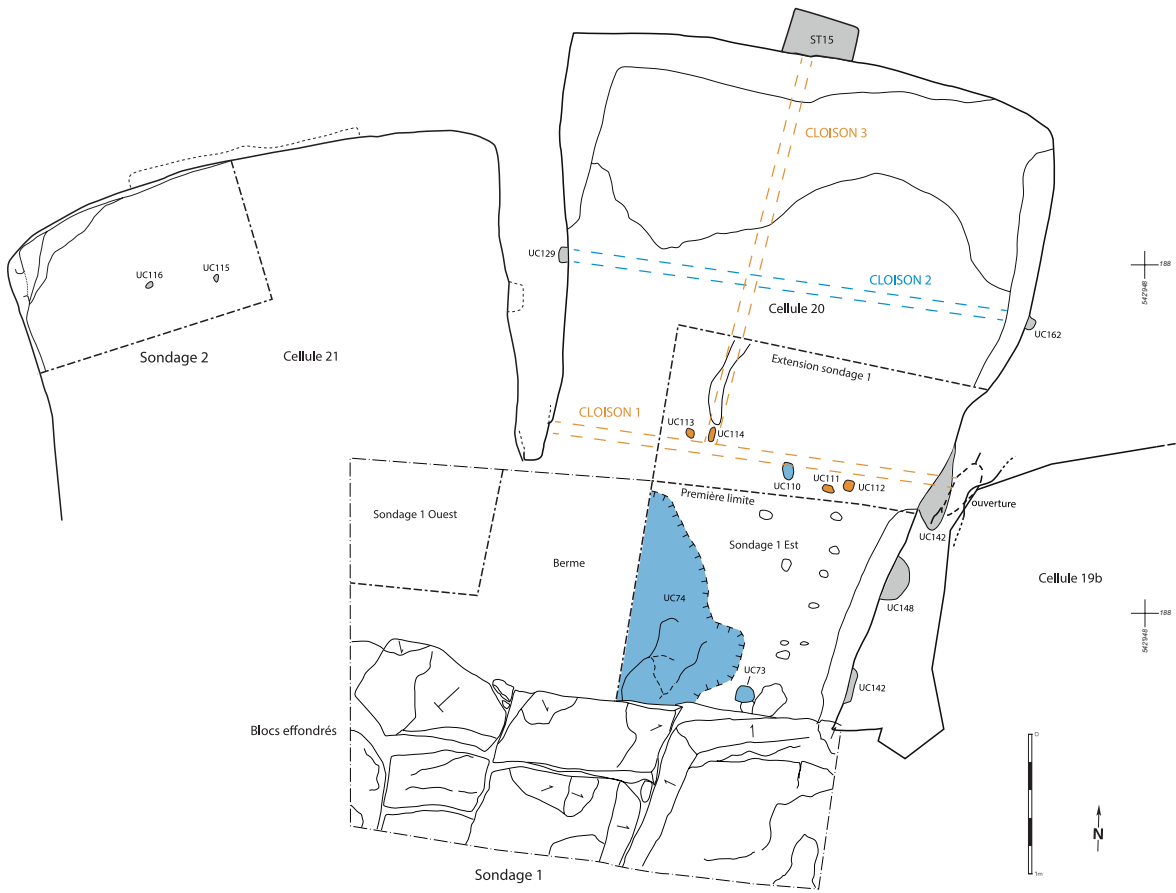


Fig. 8. Plan des cellules 20 et 21 avec localisation des sondages (D. Glauser, M. Liboutet).

Map of cavity 20 and 21 with excavation localisation (D. Glauser, M. Liboutet).

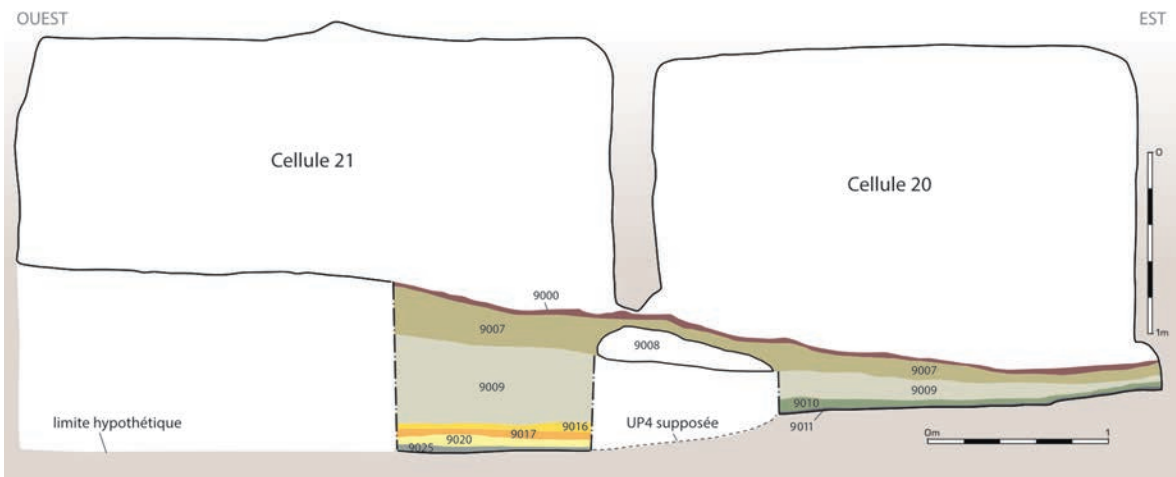


Fig. 9. Coupe stratigraphique nord du sondage 1 (M. Liboutet).

North stratigraphic section of survey 1 (M. Liboutet).

## Les structures creusées dans le sol UP4

Le sondage 1 Est est le seul à avoir livré des structures creusées. Elles se trouvent dans la cavité 20, jusqu'à l'aplomb de l'UP5 ainsi qu'à l'extérieur, jusqu'aux UC73 et UC74 (fig. 8). Les structures mises au jour étaient englobées dans un espace constitué d'une partie creusée et d'une partie construite. Cela est confirmé par la présence d'empochements en façade entre les ouvertures de C22 et C20 (témoins d'une construction encastrée dans le rocher) ainsi que par la présence de la paroi rocheuse (qui prolonge l'UP3 de C20 et l'UP1 de C19b) et qui comporte des aménagements. Il est donc cohérent de considérer les structures découvertes comme faisant partie d'un ensemble. L'intérêt réside dans les comblements différentiels des UC qui renvoient à plusieurs phases d'occupation.

Les comblements des UC111, UC112, UC113 et UC114 de l'UP4 sont des équivalences de l'US9011 et peuvent être rattachés à la même phase. Les UC73-UC74-UC110 de l'UP4 présentent des comblements qui ont été attribués à la même entité que l'US9010 (fig. 8). Quant aux UC de l'UP4, elles peuvent être toutes contemporaines et avoir été aménagées au moment où C20 est creusée (ETAT 1A). Le comblement des UC113-114-111-112 intervient cependant plus tôt, puisqu'il est contemporain de l'US9011 (ETAT 1B). Au cours de cette phase, les UC73, UC74 et UC110 restent fonctionnelles et ne sont comblées qu'avant ou en même temps que l'US9010 est déposée (ETAT 2 ou 3). Un autre cas de figure est possible. Le creusement des UC111 à UC114 est peut-être antérieur aux UC110, UC73 et UC74. Elles sont alors comblées par l'équivalent de l'US9011. Ensuite, les UC73, UC74 et UC110 sont creusées venant percer l'US9011 (ETAT 2). Puis elles sont comblées par l'US9010. S'il est difficile de trancher sur la chronologie du creusement des UC, il est toutefois très clair que leur comblement, et donc leur fonctionnement, se déroule en au moins deux phases. La première comporte le creusement de la C20 dont les UC113-114-111-112 et l'aménagement de l'espace en avant de la cavité. À une période qui n'est pas postérieure au *xv<sup>e</sup>* siècle, d'autres structures sont creusées venant perturber l'US9011 (UC73, UC74 et UC110). Il n'est toutefois pas exclu que les UC appartiennent toutes à la même phase de creusement mais que leur abandon intervienne en deux temps. Si l'on considère le volume de la cellule 20, l'UC114 de l'UP4 semble fonctionner avec l'UC161 de l'UP5, permettant d'insérer une pièce de bois verticalement. Cette UC et celles qui lui est associée correspondent donc aux premiers états de la cellule 20.

L'hypothèse que des fragments d'enduit peint détachés des parois de la cellule 22 aient été piégés dans les niveaux en avant des cellules 20 et 21, n'a pas pu être confirmé dans les sondages pratiqués<sup>22</sup>.

## Les enduits peints des cellules 22 et 15

### *La cellule 22*

La cellule 22 mesure 5,80 m de large, 3,50 m de profondeur pour une hauteur de 2,20 m (fig. 10). Elle se situe au-dessus d'un groupe de deux cellules (20 et 21) dont les dimensions en largeur équivalent à celle de la C22 (fig. 2, fig. 3 et fig. 11). Ses parois conservent les vestiges d'un décor d'enduit peint, ce qui représente un exemple presque unique pour le site de Lamouroux, à l'exception de la cellule 15. Cette dernière conserve également un fragment d'enduit peint (encore en place sur l'UP1), ainsi que quelques fragments d'enduits non peints. Sur l'ensemble des sites troglodytiques répertoriés (fig. 5), seul Lamouroux comporte ce type de décor, dans l'état actuel des prospections réalisées<sup>23</sup>. L'étude en a été confiée à B. Bertholon<sup>24</sup>.

22- Aucun fragment n'a été découvert. Les raisons en sont multiples : action éolienne et érosion ont détaché des fragments qui se sont probablement désagrégés au lieu de se détacher par plaque ; problèmes de conservation dans des sédiments acides.

23- L'inventaire réalisé jusque-là n'en a pas mis en évidence (Liboutet 2019).

24- Palazzo-Bertholon 2015.

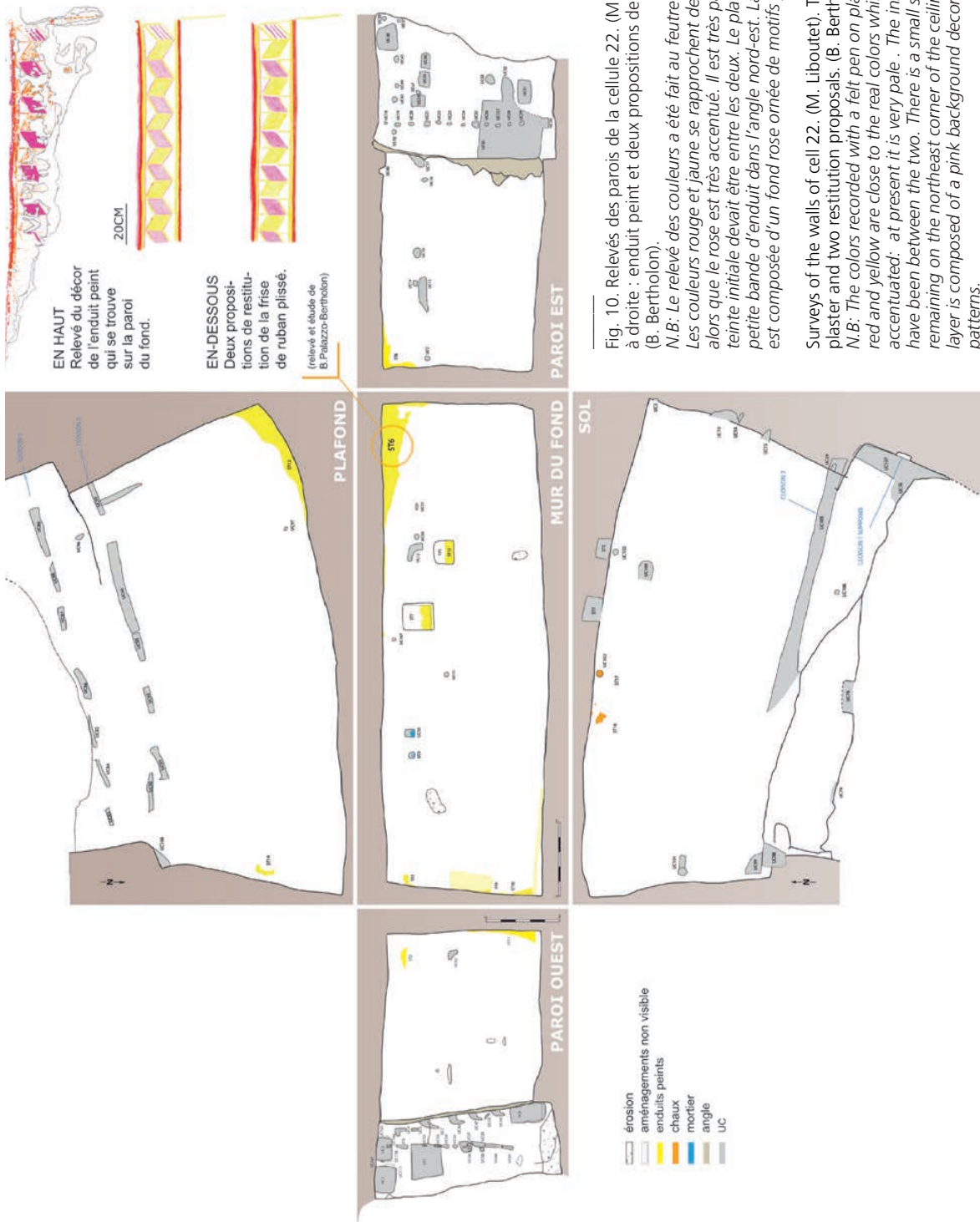


Fig. 10. Relevés des parois de la cellule 22. (M. Liboutet). En haut à droite : enduit peint et deux propositions de restitution. (B. Bertholon).

*N.B: Le relevé des couleurs a été fait au feutre sur film plastique. Les couleurs rouge et jaune se rapprochent des couleurs réelles alors que le rose est très accentué. Il est très pâle actuellement. La teinte initiale devait être entre les deux. Le plafond conserve une petite bande d'enduit dans l'angle nord-est. La couche picturale est composée d'un fond rose ornée de motifs jaunes.*

Surveys of the walls of cell 22. (M. Liboutet). Top right: painted plaster and two restitution proposals. (B. Bertholon).  
*N.B: The colors recorded with a felt pen on plastic film. The colors red and yellow are close to the real colors while the pink is very accentuated: at present it is very pale. The initial colour would have been between the two. There is a small strip of plaster remaining on the northeast corner of the ceiling. The pictorial layer is composed of a pink background decorated with yellow patterns.*

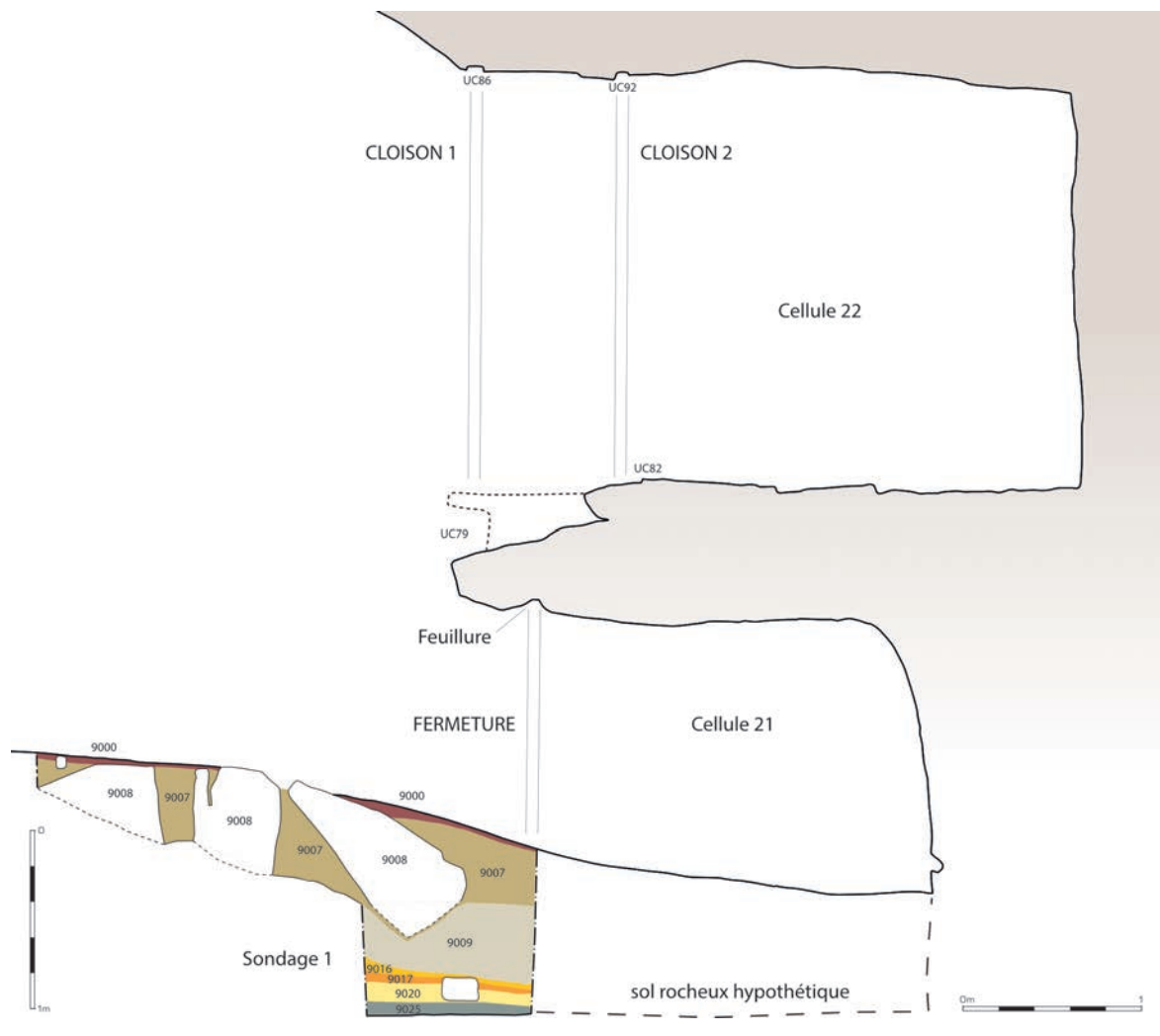


Fig. 11. Coupe des cellules 21 et 22. Coupe ouest du sondage 1 (M. Liboutet).

Cross-section of cavity 21 and 22 to the West of the excavation 1 (M. Liboutet).

L'enduit est présent de manière résiduelle sur les UP1, UP2, UP3 et UP5. Les aplats sont continus aux angles nord-est de la cellule, à la jonction entre la paroi verticale et le plafond. Il est conservé sur une bande de 170 cm de large sur 45 cm de haut au maximum pour l'UP2 et de 9 cm de haut pour 32 cm de large pour l'UP3. Il se poursuit de manière continue sur les deux UP. Le décor se compose d'une frise bicolore de ruban plissé, encadrée par deux lignes horizontales. Le ruban plissé, aujourd'hui de couleur jaune et rose pâle présente un schéma linéaire et continu sur toute la largeur conservée et relevée sur l'UP2. La stratigraphie présente quatre couches successives. Le support est constitué par le rocher naturel (grès rose). Les traces de pic, servent d'accrochage à l'enduit. Vient ensuite l'enduit de support de couleur blanche (sable gréseux et chaux) qui présente une épaisseur variable de 0,5 à 1 cm sur les parois verticales et de 0,2 à 0,3 mm sur le plafond, ce qui est peu épais. Il est ensuite recouvert d'un badigeon blanc de préparation qui correspond à la technique picturale de la détrempe. Il sert d'accroche aux pigments qui sont dilués avec de la chaux. Cette technique dite *a sec* ou *a tempera* est employée couramment au Second Moyen Âge. Sur cette surface, les



couches picturales du décor sont appliquées. La technique picturale a consisté à appliquer six couleurs différentes : blanc, rose clair, rose foncé, jaune, jaune foncé et rouge.

Un ordre de pose a été mis en évidence. Les motifs en jaune sont d'abord tracés : le contour des plis, les limites supérieure et inférieure du registre de la frise et le remplissage de la partie droite de chaque pli. Ensuite est effectué le remplissage en rose clair des parties gauches de chaque pli et les traits rouges sans qu'il soit possible de déterminer quelle couleur succède à l'autre. Une intervention ultérieure est conservée sous la forme d'un graffiti en lettres capitales (VERMEIL ?) qu'on attribue à une époque postérieure à l'occupation du site sans plus de précision. L'enduit à chaux et à sable a été réalisé sur la totalité des parois de la cellule (sans pontate). Il a pu sécher avant de recevoir un badigeon blanc de chaux. La frise composée d'un ruban plissé est peinte en jaune (tracés et remplissage de certaines parties) en haut de la paroi en limite avec le plafond. La partie droite du ruban est remplie en jaune dans le même geste que la réalisation des contours du dessin-même. Ce jaune est identique à celui qui est employé pour les motifs partiellement conservés au plafond (qui auraient des losanges d'après le fusain de Rupin, fig. 4). Les remplissages rose clair (plus soutenu à l'origine) ont été ajoutés sous la forme d'un badigeon plus épais sur le dessin des plissés réalisés en jaune. Le rose clair, employé dans les parties droites des plis sur l'UP2, est le même qui est employé pour

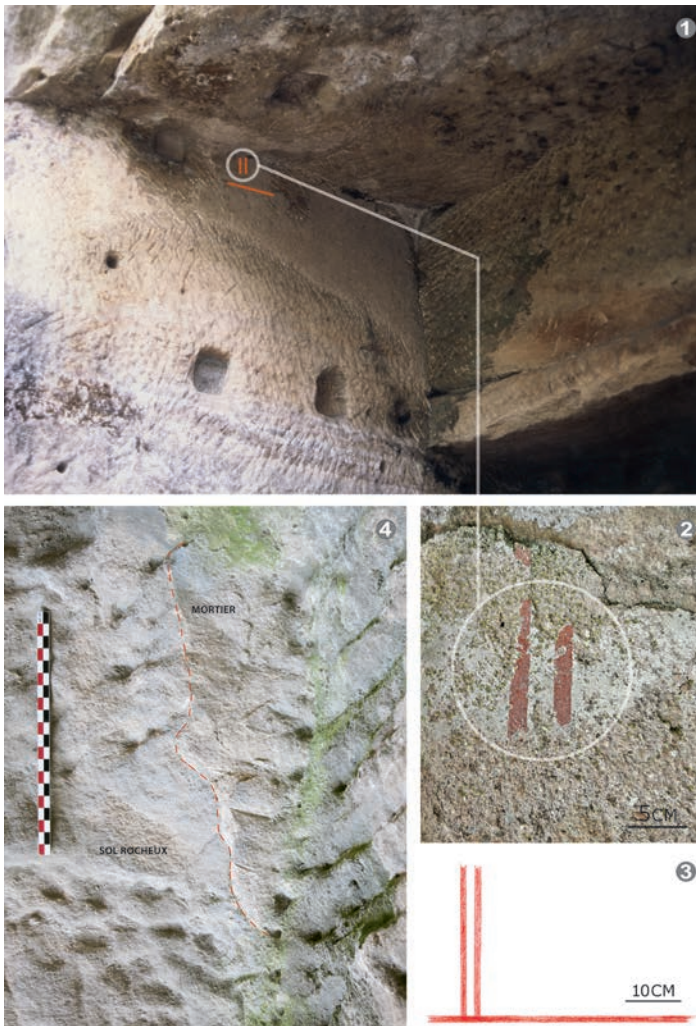


Fig. 12. Cellule 15 ; n°1 : vue partielle de l'UP1 avec vestige de l'enduit peint (M. Liboutet) ; n°2 : détail du vestige d'enduit peint (M. Liboutet) ; n°3 : relevé de l'enduit peint et restitution des couleurs (B. Bertholon) ; n°4 : photo du mortier localisé au sol (M. Liboutet).

Cavity15; n°1 Partial view of UP1 with painted plaster remains (M. Liboutet); n° 2 Detail of painted plaster remains (M. Liboutet); n°3 : drawing of painted plaster and rendition of colours (B. Bertholon); n°4 : photo of mortar localized on the rock floor (M. Liboutet).

le fond du plafond. Dans la mesure où l'état de surface et la couleur sont identiques au fond rose clair qui recouvre le plafond, ces remplissages semblent appartenir à la même campagne de décor. Ils ont été toutefois appliqués en dernier, avec le trait rouge qui souligne la limite entre la paroi verticale et le plafond. La limite est affirmée par une incision dans l'enduit frais au-dessus du trait rouge.

### ***La cellule 15***

La cellule 15 conserve quelques plaques d'un enduit appliqué sur le rocher naturel sur l'UP1, mais aussi sur l'UP2 et l'UP3. Sur l'UP1, le décor est partiellement conservé (fig. 12, n°1). L'enduit est recouvert d'un badigeon blanc et d'un décor de faux joints tracés en rouge (fig. 12, n°2). Le module ne peut pas être restitué. On ne dispose que d'un joint montant double et des restes d'un joint de lit très ténu (fig. 12, n°3). Aucun autre décor, ne peut être perçu et donc restitué.

### ***Conclusion sur l'étude physique et stylistique des enduits peints***

En ce qui concerne la caractérisation des enduits incluant l'étude macroscopique des enduits de support, l'étude structurelle et pétrographique au microscope optique, ainsi que l'établissement de la composition chimique des enduits, la comparaison des six échantillons<sup>25</sup> n'a pas permis d'établir de différence de structures ni de composition entre les cellules 22 et 15. Ils présentent une composition à chaux et à sable sans additif minéral particulier et le même type de chaux aérienne pure. Les sables employés présentent les mêmes caractéristiques pétrographiques bien que celui de la C22 soient plus fins et plus réguliers. Le sable, de même nature, a été sûrement puisé à proximité du site. Les enduits des deux cellules peuvent correspondre à la même phase de chantier. Une datation ne peut être avancée sur la base de ce décor car le décor de faux joints est un motif très fréquent au Moyen Âge. Le décor de faux appareil de la cellule 15 est donc très répandu au Moyen Âge et même encore après ce qui ne permet pas de lui attribuer une date<sup>26</sup>. Très mal conservé, le module des "pierres" ne peut être restitué. Le mortier de pose étant présent sur toutes les parois, toute la cellule devait être décorée, selon toute vraisemblance. Le motif de frise à ruban plissé bicolore est un motif ornemental fréquent dans les peintures murales médiévales. La perte définitive du décor en partie basse ne laisse aucun indice sur l'iconographie développée sur les parois bordées par la frise sommitale. Les niches et creusements (ST5 et ST7 de l'UP2) conservent encore de l'enduit peint qui témoignent que les parois étaient entièrement couvertes par le décor. Une datation plus fine n'a pas pu être avancée<sup>27</sup>. Le caractère résidentiel de cette cavité est bien confirmé sans qu'il soit possible de trancher entre un usage privé ou une pièce de réception. Parmi les exemples de décors peints dans le bâti construit médiéval, le décor ornemental y est de loin le plus répandu (85 % des décors pour le Quercy) le décor d'appareil feint étant même dominant. Les exemples d'enduit peint dans les contextes troglodytiques sont rares voire inexistant<sup>28</sup>. Le site de Roqueblanc, récemment étudié et publié, fait exception pour l'aire géographique de l'étude<sup>29</sup>. Il se trouve dans le Lot, sur la commune de Martel, et donc très proche géographiquement de Lamouroux. Trois cellules aménagées sont situées à des hauteurs différentes sur la paroi. Celle qui est qualifiée de "repaire d'aigle" par l'auteur fait 18 m<sup>2</sup> de superficie et est fermée à l'avant par un muret. Sa paroi droite présente un reste d'enduit peint représentant des roues à ailettes avec écus dans des quadrilobes, datés entre la fin du XIII<sup>e</sup> s. et le début du XIV<sup>e</sup> s. par V. Czerniak. L'auteur émet l'hypothèse d'un lieu de culte, ce qui semble attesté par les sources pour une période postérieure, au XVIII<sup>e</sup> s. Le matériel tant métallique que céramique récolté

25- Deux prélèvements dans la C15 : l'enduit de support du décor et l'enduit dans l'UC124 de l'UP1. Quatre prélèvements dans la C22 : UP1-UP2-ST10, UP2-UC6, UP2-ST4 sur ST7, UP3-ST8.

26- Czerniak 2008.

27- Aucun charbon de bois n'a été repéré que ce soit sur le site ou en laboratoire.

28- Il faut bien sûr mentionner le site de Jonas (Saint-Pierre-Colamine, Puy-de-Dôme) où des enduits peints, très bien conservés, ornent l'église. Ils sont datés du XI<sup>e</sup> s. et représentent la Passion du Christ (notice no PA00092380, base Mérimée, ministère de la Culture).

29- Girault 2014, 39-62.

par prospection au pied de la falaise corrobore la datation avancée grâce à l'observation des peintures. Le motif est certes différent de celui de Lamouroux, mais il montre également la présence d'enduit peint dans des cellules rupestres, difficiles d'accès et dans ce cas précis, d'un niveau d'aménagement apparent assez sommaire.

Il faut rester prudent quant au lien rapide qui est fait entre la présence de l'enduit peint et le statut social des occupants. En effet, la fouille d'une bastide périurbaine de Toulouse en 2002-2003 habitée par des manœuvres comportait des enduits peints appliqués sur des panneaux de torchis<sup>30</sup>. Dès lors il est admis que l'enduit peint n'est pas réservé à des demeures patriciennes, mais que des habitations plus frustes peuvent en avoir comporté. Cet exemple, bien que rare, vient apporter une nuance au postulat selon lequel Lamouroux renverrait à des habitants issus d'une classe sociale supérieure. Il ne faut pas non plus négliger la mode de copie des élites par des groupes plus favorisés socialement qui renforcent leur statut en intégrant à leurs pratiques celles de la classe dominante.

### ORGANISATION ET FONCTIONNALITÉ DES ESPACES

L'opération réalisée en 2015 a consisté en l'étude de trois cellules, par la fouille et l'étude du bâti. La fouille, associée à l'étude des UC sur les parois, a permis de restituer, pour l'UC20, deux cloisons principales (1 et 2) ainsi qu'une paroi de refend (3) (fig. 8 et fig. 13). Le remplissage différentiel des creusements de l'UP4 a permis d'établir une chronologie et de proposer un schéma d'évolution de l'espace. Des niveaux d'occupation successifs ont été identifiés, dont le plus récent est daté du XIV-XV<sup>e</sup> s. pour le sondage 1 Est, recouvrant un niveau plus ancien non daté. Les niveaux du sondage 1 Ouest n'ont pas pu être datés, en l'absence d'élément caractéristique.

Dans les cellules 20 et 22, ont été observés des négatifs correspondant à l'insertion de piliers quadrangulaires, ainsi que des négatifs de section ronde, toujours alignés, qui renvoient à des cloisons plus légères de type clayonnage. Une tendance se dessine à savoir que la cellule 22 située au-dessus des cellules 20 et 21 présente un système de creusements plus dense qui permet des aménagements plus complexes à

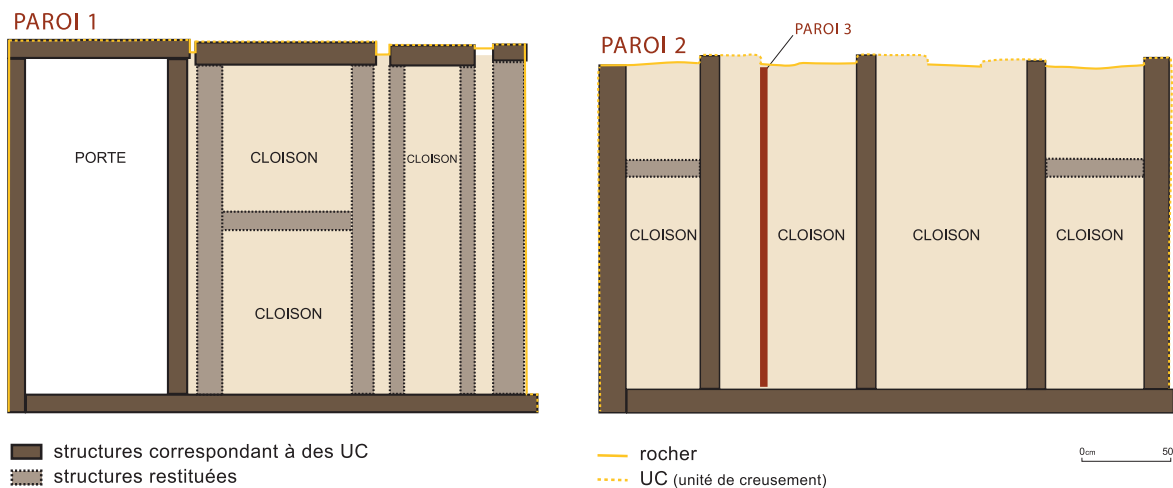


Fig. 13. Restitution des cloisons 1 et 2 en pans de bois de la cellule 20 (D. Glauser, M. Liboutet).

Reproduction of the wooden partitions 1 and 2 in cavity 20 (D. Glauser, M. Liboutet).

30- Czerniak 2008.

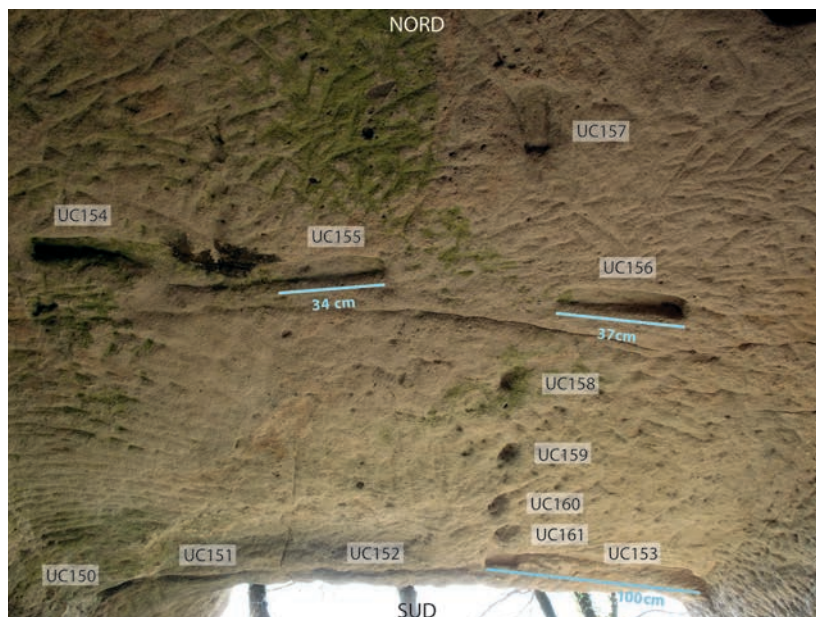


Fig. 14. Vue en contre-plongée des UC de l'UP5 de la cellule 20. (M. Liboutet).

Bottom view of the UC of UP5 in cavity 20. (M. Liboutet).

l'avant de la cellule ainsi qu'une partition de l'espace interne (fig. 11). La cellule 20, dont les parois ne montrent pas de décor, comporte également un réseau de creusements qui renvoie à l'aménagement de l'espace au moyen de cloisons. La cellule 20 comporte très peu d'aménagements en paroi (une niche ST15 sur l'UP2) sauf des creusements renvoyant au dispositif de fermeture au niveau de l'ouverture.

### Le niveau inférieur : les cellules 20 et 21

L'observation du réseau des creusements de C20 permet de proposer une organisation de l'espace<sup>31</sup>. La cellule 20 est fermée par une paroi (cloison 1), percée d'une porte (fig. 13 et fig. 14). La paroi est constituée du système d'UC suivants : UP1 (UC130)-UP3 (UC142) et UP5 (UC150-UC151-UC152 et UC153), ces dernières étant des rainures qui couvrent à elles seules 237 cm sur 270 cm environ de largeur de paroi. La porte, située au contact de l'UP1, s'insère dans le dispositif UC130 et UC153 (jambage de 10x14 cm), à l'extrémité de la rainure qui permet de poser un linteau. La paroi repose sur une sablière basse (peut-être calée dans l'UC142 de l'UP3), ce qui semble être l'option la plus plausible en l'absence de calage du poteau de la porte. Une deuxième cloison est parallèle à la première (cloison 2). Elle est constituée des UC suivants : UP1 (UC129), UP3 (UC139 et UC140), et UP5 (UC154, UC155, UC156, UC162) (fig. 13 et fig. 14).

En lien avec la cloison 2, une cloison d'orientation nord-sud (UC161-UC160-UC159-UC158) relie le poteau droit de la porte à la cloison nord (fig. 13 et fig. 14). Les UC157-UC176, orientés également vers le nord, prolongent la cloison légère (paroi 3). De facture moins élaborée, elle peut être qualifiée de "légère" car soutenue par des poteaux (ou piquets) de 14 à 18 cm de large. Un réseau de tiges de bois souple a pu permettre de clore l'espace par un clayonnage hourdi de terre crue.

La faible épaisseur de la paroi en façade (5 cm), à l'aplomb de l'arrêt de l'UP5, permet de douter qu'elle puisse constituer une façade en tant que telle. S'il s'agissait d'une paroi interne, la limite de l'habitation serait donc située plus en avant et engloberait les creusements mis en évidence dans le sondage 1 à l'intérieur d'un espace construit.

31- La cellule 20 a une hauteur de 2 m à l'aplomb de l'entrée et de 1,90 m au fond.





Fig. 15. Vue de l'UP3 de la cellule 22 et vue des UC dans lesquelles venaient s'insérer les structures des parois en pan de bois (M. Liboutet).

View of UP3 from cavity 22 and view of the UC in which were inserted the wood-panelled wall structures (M. Liboutet).

### Fonction des espaces inférieurs

Les deux cloisons parallèles sont espacées de 1,20 m, ce qui renvoie plutôt à un espace de circulation qu'à une pièce fonctionnelle. L'accès à l'espace arrière de la cellule n'est pas connu, aucune ouverture n'étant marquée dans la paroi (fig. 13). Un accès dans le prolongement de la porte de la cloison sud, peut être envisagé mais il est assez réduit car l'espace entre les poteaux est de moins de 50 cm. Ces deux parois marquent peut-être deux états distincts. Vu que l'UC114 (UP4) fait partie de l'état le plus ancien et fonctionne avec l'UC161 (UP5), comme cela a été montré précédemment, la cloison légère nord-sud pourrait lui être contemporaine, faisant partie également du même programme de construction que la cloison sud qui lui est liée. La présence d'embochement sur la roche autour de l'entrée de C20 indique qu'une construction (qui pouvait déjà exister au premier état) englobait les zones excavées. Dans un second temps, la paroi 1 est supprimée ou modifiée, ce qui est indiqué par le comblement de l'UC110, rattachée au second état et situé à l'aplomb des rainures de l'UP5 constituant la paroi sud, ainsi qu'à l'UC73 qui appartient également au second état. La cloison serait donc déplacée vers l'arrière de la cavité (cloison nord) pour agrandir l'espace antérieur, peut-être en raison de l'élargissement de l'UC74 (second état).

Aucun lien n'a pu être établi avec la cellule 21, voisine de la C20. Celle-ci était fermée par un système assez basique (fig. 9). Son ouverture de 3,20 m de large était fermée par une cloison de bois (UC de l'UP1-UC119 et de l'UP3-UC120) verrouillée par une traverse actionnée avec une virgule UC121.

### L'étage : la cellule 22

La cellule 22 comporte deux cloisons en pan de bois est-ouest, parallèles (fig. 11 et fig. 15). La cloison 2 (au nord) est construite sur une sablière basse (UC105 de l'UP4). Elle s'insère dans les UC99 de l'UP4 et UC100 de l'UP5, d'un côté, et l'UC40 de l'UP3 qui se poursuit en l'UC65 de l'UP5, de l'autre (fig. 10). Sur l'UP5, les rainures (UC94, UC93, UC92, UC91) fonctionnent avec elles. L'alignement vertical des virgules (UC4, UC7, UC46 à UC48) est en lien avec cette paroi.

La cloison sud (cloison 1) à l'avant de la cellule, est appuyée contre l'UP1<sup>32</sup> et contre l'UP3<sup>33</sup>. Les rainures de l'UP5 n'ont plus de correspondance sur l'UP4, en raison de l'effondrement. Un aménagement antérieur

32- UC166, UC6, UC52, UC53, UC54, UC55, UC57, UC56, UC59, UC60, UC61.

33- UC18, UC19, UC20, UC21, UC22, UC23, UC24, UC25, UC26, UC27, UC28, UC29, UC30.



(UC41) à la réalisation de la paroi (UC26, UC27 et UC28 et UC29) correspond à un large surcreusement dans l'UP3. Son interprétation reste ouverte.

Les espaces relativement étroits délimités par deux cloisons parallèles qui se trouvent dans les cellules 20 et 22 rappellent la disposition mise en évidence dans l'espace des cellules 64-65-66 du secteur 3<sup>34</sup>. Pour cet espace, l'interprétation privilégiée avait été celle d'un couloir permettant la circulation et l'accès aux espaces habités, bordé par les ouvertures pratiquées dans la façade rocheuse. À Mourajoux (Noailles), les cellules 7, 8 et 9 présentent un espace délimité par une feuillure dans l'UP5, qui matérialiserait un couloir à l'avant des trois cavités<sup>35</sup>. Cet espace aurait alors le même rôle que dans les cellules 64-65 et 66. Pour les cellules 20 et 22, cet espace intermédiaire peut également renvoyer à une zone de circulation ou peut-être d'isolation. Faut-il voir ces parois comme deux états distincts (comme le suggérerait l'UC41) ou ayant un fonctionnement simultané ? L'étude de ce plan récurrent dans des sites distincts permettra d'avancer dans la compréhension de ce type d'aménagement.

## LES DONNÉES SUR L'ARCHITECTURE ET LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

### La structure des pans de bois

Au vu des structures conservées dans les parois (rainures et empochement), le pan de bois semble être la technique de traitement employée pour les façades ainsi que pour les parois de refend, tout au moins dans les cellules étudiées. La faible largeur des rainures et sablières basses plaide en faveur d'une cloison réalisée entièrement en pan de bois et non soutenue par un mur bahut. À l'inverse, lorsqu'aucun creusement n'est présent sur le sol en regard d'une rainure ou d'un dispositif creusé sur l'UP5, la question de l'existence d'un mur bahut reste entière.

La mise en relation des structures creusées de toutes les UP de C20 et C22 a permis de mettre en évidence respectivement trois cloisons et deux cloisons en pan de bois. Pour la cloison sud de C20, il s'agit d'un pan de bois sur sablière basse comportant une porte de 100 cm de largeur, encadrée par des poteaux qui en constitue les jambages. Un linteau est marqué par la rainure UC153. La rainure continue dans l'UP5 permet d'hésiter entre une sablière haute et des planches verticales scellées dans du mortier (fig. 13). Elle est épaisse de 5 cm. Des poteaux porteurs, probablement insérés dans la sablière basse, complètent le dispositif. La cloison nord est conçue avec deux poteaux verticaux latéraux insérés contre les UP1 et UP3 et dans l'UP5. Les rainures de l'UP5 permettent de restituer trois poteaux intermédiaires dont l'insertion en partie basse n'est pas connue (en l'absence de fouille à cet endroit). L'UC 142 de l'UP3 pourrait être interprétée comme un calage pour une sablière basse. La cloison perpendiculaire, d'une épaisseur de 5 cm environ, avec une ossature de poteaux légers disposés de manière régulière, s'apparente davantage à du clayonnage.

Pour la cloison nord de C22, la régularité des zones les plus profondes des rainures de l'UP5 permet d'affirmer qu'il s'agit bien des cinq piliers qui reposaient sur la sablière basse insérée dans l'UC105, délimitée par des poteaux verticaux (attesté sur l'UP1). Son épaisseur est d'environ 15 cm. La cloison sud de C22 n'est plus matérialisée que par des rainures sur l'UP5 ce qui rend plus complexe la restitution de la paroi. Elle était au moins constituée de sept poteaux, reposant sur une sablière basse d'une douzaine de centimètre d'épaisseur.

### Le hourdissage

La nature des matériaux du hourdissage est difficile à caractériser en l'absence d'éléments trouvés en fouille. S'agit-il de la pierre, vu qu'un gros volume est enlevé pour chaque creusement de cellules et de ses aménagements ? Ou s'agit-il de torchis, la pierre extraite étant réservée au commerce ? Les photos anciennes conservées au Musée Labenche de Brive montrent différents modes de cloisonnement, ou clayonnage,

34- Liboutet 2000 ; Conte & Liboutet 2006, fig.10, 62-63.

35- Liboutet 2019.



Fig. 16. Vue du site du Chastanet (Brive-la-Gaillarde). Plaque-photo E. Rupin.  
Copyright : © Collection Ville de Brive-musée Labenche ; (numérisation Les Films du Genièvre).

View of the Chastanet site (Brive-la-Gaillarde). Photo E. Rupin.  
Copyright : © Collection Ville de Brive-musée Labenche ; (digitization Les Films du Genièvre).

encore usités au XIX<sup>e</sup> s. dans des sites troglodytiques. Les sites du hameau du Chastanet (Brive-la-Gaillarde) (fig. 16) et de Carsac sur la commune de même nom en Dordogne (fig. 17), encore en fonction à cette époque, montrent au niveau des ouvertures, des maçonneries en pierre pour la première, et en pierre et clayonnage pour l'autre. Au-delà du témoignage ethnographique, il est délicat d'en tirer des conclusions pour l'étude archéologique car ces sites ont été réinvestis au XIX<sup>e</sup> s. ou ont connu une continuité d'occupation depuis leur aménagement. Concernant l'aspect intérieur de la cellule 22, la présence de l'enduit peint a été observée sur toutes les parois. Les cloisons en pans de bois pouvaient donc en être également recouvertes (et donc l'UP6 disparue). L'exemple toulousain évoqué plus haut montre que de l'enduit peint pouvait être appliqué sur des panneaux de torchis.

Les empochements situés sur la façade entre les ouvertures de C20-C21 et de C22 permettaient l'insertion de pièces de bois qui prolongeaient la construction creusée par un espace bâti. Les petites UP de C22 montrent bien des UC qui s'orientent vers l'extérieur, et donc correspondent à des structures disparues, extra-rupestre. Il semble que les structures du sondage 1 sont englobées dans le bâti, comme cela a été évoqué plus haut. La question ne peut être définitivement tranchée, en l'absence de fouille plus étendue dans ce secteur (limité par la présence de blocs d'effondrement). La question du front de façade est cruciale et, de fait, les modes d'urbanisation de cet ensemble semi-creusé et semi-construit ne sont pas parfaitement connus. Le mode de construction peut être supposé en extrapolant ce qui a été mis en œuvre. Quant à la limite des constructions, les parois rocheuses des cellules 23 et 19b (respectivement UP1 et UP3) peuvent fournir une

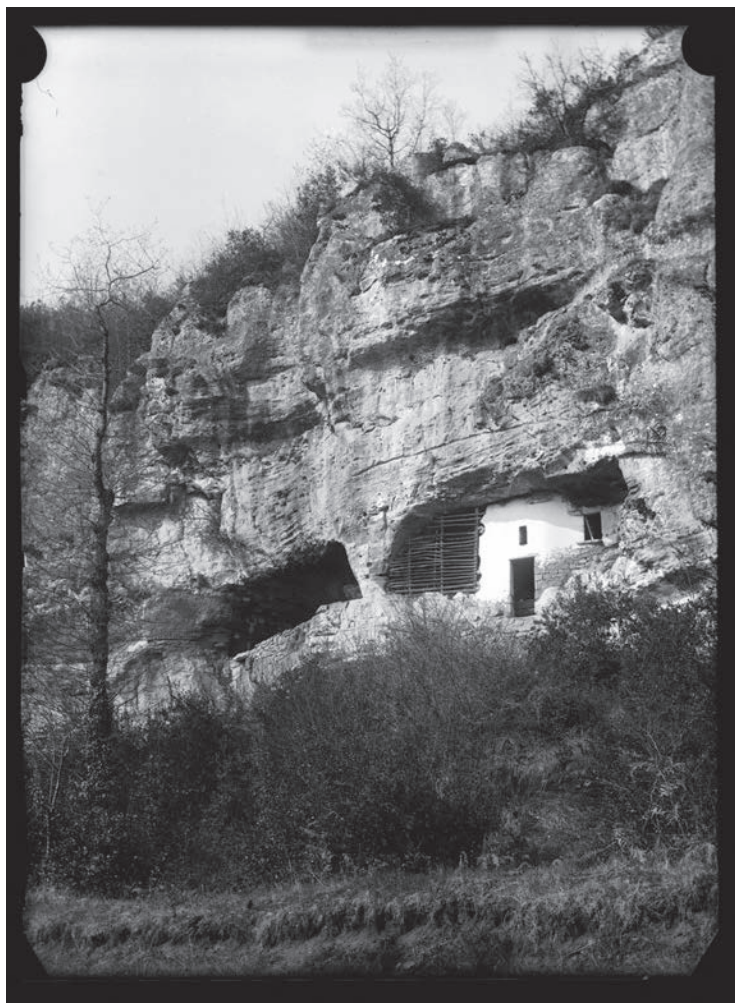


Fig. 17. Vue du site de Carsac (Carsac, Dordogne). Plaque-photo E. Rupin. Copyright : © Collection Ville de Brive - musée Labenche ; (numérisation Les Films du Genièvre).

View of the Carsac site (Carsac, Dordogne). Photo E. Rupin. Copyright : © Collection Ville de Brive - musée Labenche ; (digitization Les Films du Genièvre).

base de réflexion (fig. 3). Ces deux pans arrivent à peu près au même niveau et présentent des creusements au niveau de leur façade qui suggèrent qu'un système de fermeture par cloison était construit à ce niveau. En reliant ces creusements, une ligne peut être tirée, fournissant une hypothèse de limite des constructions en façade. Les aménagements situés en avant de la cellule 21 seraient donc intégrés dans une construction<sup>36</sup>. A l'intérieur de l'espace habité comme depuis l'extérieur, la roche naturelle est recouverte et masquée par des constructions. La comparaison avec le bâti construit civil semble bien se confirmer.

#### LES REVÊTEMENTS DE PAROIS

La roche a également subi un traitement. Hormis l'enduit qui a été présenté précédemment, un vestige de sol en mortier encore en place a pu être mis en évidence lors du nettoyage partiel du sol de la cellule 15 (fig. 12, n°4). La structure est localisée à l'angle entre l'UP2 et l'UP3. Elle est conservée sur 30 cm de long et 20 cm au plus large. Le matériau est épais d'environ 4 à 5 cm. Des négatifs d'éléments végétaux ou de

36- En 1786, l'abbé Legros décrit Lamouroux en parlant de constructions encore visibles qu'on dit avoir été l'ancien château de Noailles.

traces d'outils réalisés lors du séchage sont visibles à la surface du mortier. Son épaisseur et son aspect<sup>37</sup> indiquent qu'il s'agit d'un réel niveau de sol, à la différence de résidus de chaux comme pour la C21 et la C22 (dans les UC102 et pour l'ST16 sur l'UP4 de la C22) qui seraient liés à l'assainissement. Cet élément structurel est le seul découvert à ce jour sur le site de Lamouroux ainsi que sur les autres sites troglodytiques du Bassin de Brive étudiés jusqu'alors.

Un revêtement de chaux a également servi à recouvrir les sols. Le sondage 2 a révélé des aplats de chaux sur l'UP4 ainsi que des fragments prélevés dans l'US9026 qui la recouvrait. Il s'agit d'une production à partir de coquillages, épandue sur le sol rocheux comme une couche d'assainissement. Le même type de matériau a été observé à plusieurs endroits sur l'UP4 de la C22. Ces minces témoins n'ont été conservés que sur des zones relativement protégées de l'érosion éolienne telles que la zone située à l'arrière de la C22, et le sol de la C21, protégé par une sédimentation importante.

Même si ces revêtements ne sont présents que dans deux cavités et qu'ils sont très lacunaires, ils témoignent de la volonté des occupants de conférer un certain confort et une qualité esthétique à leur habitat. Le traitement des espaces de vie est, en définitive, le même que l'on soit dans une demeure construite ou un habitat inscrit dans la roche. Le caractère original de ce type d'habitat groupé qui semble un phénomène marginal dans les formes de peuplement médiévales doit être nuancé grâce à l'étude des structures manquantes et de leurs matériaux<sup>38</sup>. En effet, l'aspect extérieur de ce site tend à se rapprocher de celui d'une occupation entièrement construite, même si des solutions spécifiques ont dû être trouvées pour répondre aux contraintes de la topographie et des conditions naturelles.

#### LA QUESTION DE L'EXTRACTION DE LA PIERRE

Il est notable que bien qu'un gros volume rocheux ait été extrait pour la réalisation des cellules, aucune structure construite ne subsiste sur le site, à l'exception d'un bouchage observé entre les cellules 6 et 0A du secteur 1, localisé sur le flanc ouest. Ce dernier est situé en hauteur, inaccessible sans échelle à l'heure actuelle. Sa localisation explique peut-être qu'il ait pu être épargné de la récupération des matériaux après l'abandon du site, phénomène courant. L'effondrement survenu en décembre 2015 a également révélé une maçonnerie de deux assises de blocs taillés en grès délimités par un piédroit à feuillure, semble-t-il<sup>39</sup>. Ce mur est situé sous la cellule 32 du secteur 5 (fig. 18). Il pourrait être le témoin d'un front de façade comme à Puyjarrige (Brive-la-Gaillarde), où la base du mur qui clôt l'abri naturel renfermait l'aire d'ensilage a été documentée lors de la fouille. D'autres constructions pourraient être préservées dans les zones ayant conservé un potentiel sédimentaire et pourraient être mises en évidence par la fouille. L'utilisation du site comme carrière est une hypothèse pour expliquer l'absence totale de moellons sur le site, mais elle n'est pas la seule. La pierre extraite, en bloc ou sous forme de sable, a pu être destinée au commerce ou servir de base aux matériaux de construction du site. Dans ce second cas, les habitations auraient été entièrement construites en matériaux périssables, ce que l'étude de ces trois cellules a montré. Pour répondre à ces problématiques concernant les matériaux de construction, leur mise en œuvre et les circuits d'approvisionnement, des opérations archéologiques complémentaires devraient être conduites au pied de la falaise avec l'objectif de repérer des maçonneries conservées en place sous les sédiments, des cônes d'effondrement ou des aires de travail.

#### CONCLUSION

Les sondages conduits en 2015 ont pu confirmer la puissance des complements qui correspond à environ six niveaux de scellement conservés et deux niveaux d'occupation en place. Les sondages n'ont toutefois pas

37- Interprété comme un mortier par B. Bertholon lors de sa mise au jour en 2015 (information orale).

38- Conte 2003, 36. L'originalité de ce type d'habitat groupé et subordonné à un logis noble avait été mentionnée et déjà nuancée par l'élargissement aux cas des régions voisines, Périgord et Quercy, qui présentent des sites comparables.

39- Un relevé 3D et des clichés par drone de la zone concernée par l'effondrement et des blocs ont été effectués par la cellule drone de la DRAC Nouvelle-Aquitaine en novembre 2018. Le site n'est plus accessible pour des raisons de sécurité. L'observation des clichés constitue le seul apport d'informations nouvelles sur le site depuis l'effondrement.





Fig. 18. Vue du site de Lamouroux, sous la cellule 32. Assises de pierres taillées de grès révélées par l'effondrement (Cellule drone, DRAC Nouvelle-Aquitaine).

View of the Lamouroux site, under cavity 32. Courses of dressed sandstone revealed by a cave-in (DRAC Nouvelle-Aquitaine – Drone Unit).

mis au jour des fragments d'enduit qui se seraient détachés des parois. Le mobilier est peu abondant pour cette opération<sup>40</sup>. Le caractère inédit des données de fouille de la cellule 20 réside dans la mise en évidence de comblements différents des structures en creux. L'étude des systèmes de creusements en fonction de ce critère chronologique a conduit à déterminer deux étapes d'aménagements de l'espace et à formuler des hypothèses quant à d'autres partitions et à leur chronologie. Cette méthodologie d'étude a montré son efficacité pour la compréhension de ces cavités ; elle mériterait d'être étendue à la totalité du site. Les négatifs des constructions (en matériaux périssables ou non) qui ont disparu montrent que les parties creusées étaient complétées voire masquées par une extension construite.

La fonction des espaces situés dans la zone fouillée ne peut toutefois être identifiée avec précision ni ses limites précises. L'enduit peint présent dans ces deux cavités renvoie à un espace domestique pouvant relever de la sphère privée comme publique, d'un statut privilégié au sein du site. Les deux cavités 20 et 21 pourraient faire partie de cet habitat, en tant qu'espace d'habitation et cellier. D'autres zones du secteur 2 mériteraient d'être fouillées pour préciser ces données notamment révéler d'éventuelles façades construites. D'autres zones du site présentent également des comblements importants et seraient à privilégier pour la fouille.

L'aspect extérieur de certains sites troglodytiques devait ressembler davantage à un édifice à étage multiples, organisé, qu'à un ensemble rupestre informel. La réflexion doit maintenant davantage se focaliser sur la dimension économique de ces sites et sur le niveau social de ses occupants. Avec la question de la mise

40- En 2000, le nettoyage des sols rocheux de certaines cellules peu comblées et la fouille des structures creusées au sol avaient fourni du matériel céramique en plus grande quantité que les sondages de 2015, mais non calé en stratigraphie (fig. 7, n°1 à 5).



en œuvre des matériaux, l'économie des sites troglodytiques en lien avec l'exploitation du territoire peut être abordée. Ces données permettront de préciser, avec la prise en compte globale des autres occupations rupestres du Bassin de Brive, la place et le rôle de ces sites dans l'occupation de ce territoire au Moyen Âge.

## REMERCIEMENTS

Cet article n'aurait pas pu voir le jour sans les réalisations graphiques de D. Glauser. Qu'il en soit ici remercié avec ma plus profonde gratitude. Un grand merci aux équipes de fouille, notamment de l'association ArchéA, qui m'ont accompagné à Lamouroux. Mes remerciements s'adressent également à la DRAC Nouvelle-Aquitaine (site de Limoges) et plus particulièrement à H. Mousset, P. Conte et M. Blancheton. Un grand merci à L. Michelin du Musée Labenche de la ville de Brive-la-Gaillarde.

## Bibliographie

- Baring-Gould, S. (1894) : *The deserts of Southern-France, An Introduction to the limestone and chalk Plateaux of Ancient Aquitaine*, Londres, 244-250.
- Conte, P. (2003) : "Des documents archéologiques pour l'histoire du village médiéval en Limousin", in : Tricard, dir. 2003, 25-44.
- Conte, P. et Liboutet, M. (2006) : "Le troglodytisme médiéval en Limousin (Corrèze). Le site de Lamouroux dans son contexte : une recherche en cours", in : *De la Spelunca à la Roca, L'Habitat troglodytique au Moyen Âge, Actes du premier colloque de Saint-Martin-le-Vieil*, Carcassonne, 52-69.
- Czerniak, V. (2008) : "Les peintures murales des édifices non cultuels dans le midi languedocien : état de la question" in : *Journée d'étude sur Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge*. 15 et 16 novembre 2007, Angers, Groupe de Recherche sur la Peinture Murale. [En ligne]. URL : <https://www.yumpu.com/fr/document/view/13121612/les-peintures-murales-des-edifices-non-cultuels-dans-le-midi-languedocien>
- Giraud, J.-P. (2014) : "Le repaire de Roqueblanque et la motte castrale du Bois-Grand de Besse (communes de Martel et Saint-Denis-lès-Martel)", *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, 136, 39-63.
- Lalande, P. (1897) : "Les grottes artificielles des environs de Brive (Corrèze)", *Mémoires de la Société de spéléologie*, 7, 172-200.
- Lalande, P. et Rupin E. (1879) : "Monographie des grottes creusées de mains d'homme aux environs de Brive (Corrèze)", *Bulletin Monumental*, n°45, 397-418.
- Legros, Abbé L. (1786), *Mémoire pour servir à l'histoire des chapitres en Limousin* (Archives Départementales de la Haute-Vienne, Limoges, I sem 40).
- Liboutet, M. (2000) : *Le site troglodytique de Lamouroux*, Mémoire de maîtrise inédit, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.
- (2003) : "Le site troglodytique de Lamouroux, (commune de Noailles) : éléments historiques", *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, 125, 39-58.
- (2016) : *Le site troglodytique de Lamouroux (Noailles, Corrèze)*, rapport d'opération archéologique, SRA Limousin, Limoges.
- (2019) : *Prospection thématique des sites troglodytiques du Bassin de Brive*, rapport de prospection thématique inédit, SRA Nouvelle-Aquitaine, Limoges.
- (à paraître a) : "Les sites troglodytiques médiévaux du bassin de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) : dynamiques de peuplement d'un territoire ", in : *Archéologie du bâti aujourd'hui et demain, Actes du colloque tenu à Auxerre, 10-12 octobre 2019*, Bulletin du centre médiéval d'Auxerre Hors-série BUCEMA [En ligne].
- (à paraître b) : Les sites troglodytiques médiévaux: une transformation radicale du paysage. L'exemple du Bassin de Brive au Moyen Âge, *Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für Archäologie des Mittelalters und der Neuzeit*, 33.
- Lombard, R. (1981) : "Puy Jarrige, un habitat médiéval sous abri", *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, 103, 46-53.
- Manhès, F. : Sciences de la vie et de la terre de l'académie de Limoges, [en ligne] «Une histoire géologique du Bassin de Brive», <http://pedagogie.ac-limoges.fr/svt/spip.php?article77003-2019>, (consulté le 25 août 2019).
- Mazières, F. (2002) : *Rapport de prospection, commune de Cosnac. Inventaire 2002*. Rapport de prospection-inventaire, SRA Limousin, Limoges.
- Musée géologique de plein air de la Faculté des Sciences et Techniques, Université de Limoges [en ligne], «L'érosion de la chaîne et le bassin sédimentaire de Brive. Le bassin de Brive et ses grès continentaux : Carbonifère, Permien,Trias.» [http://www.unilim.fr/musee\\_geologique\\_de\\_plein\\_air/geologie-du-limousin/le-bassin-sedimentaire-de-brive/](http://www.unilim.fr/musee_geologique_de_plein_air/geologie-du-limousin/le-bassin-sedimentaire-de-brive/) (consulté le 15 août 2019).
- Palazzo-Bertholon. B. (2015) : *Les enduits peints du site troglodytique de Lamouroux (Noailles, Corrèze)*, rapport d'étude inédit, SRA Limousin, Limoges.
- Rémy, C. (2006) : *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin. 1. Le temps du castrum (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s)*, Limoges.
- Roumier, G. (1978) : "Inventaire des grottes aménagées du département de la Corrèze : étude liminaire", *Revue archéologique du Centre de La France*, 17, 67-68, 188-192.
- Tricard, J., dir., *Le village des Limousins : études sur l'habitat et la société rurale du Moyen Âge à nos jours*, Limoges.
- Tulasne-Moeneclaey, A., Delhoume, D. et Gravelat, C. (2004) *Château de Moriollas (Lissac-sur-Couze, Corrèze)*, dossier de présentation du site à la Commission Supérieure des Monuments Historiques, Limoges, archives de la Documentation de la DRAC du Limousin.